

Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2500
1er juillet 2016
1,20 € • DOM: 1,80€



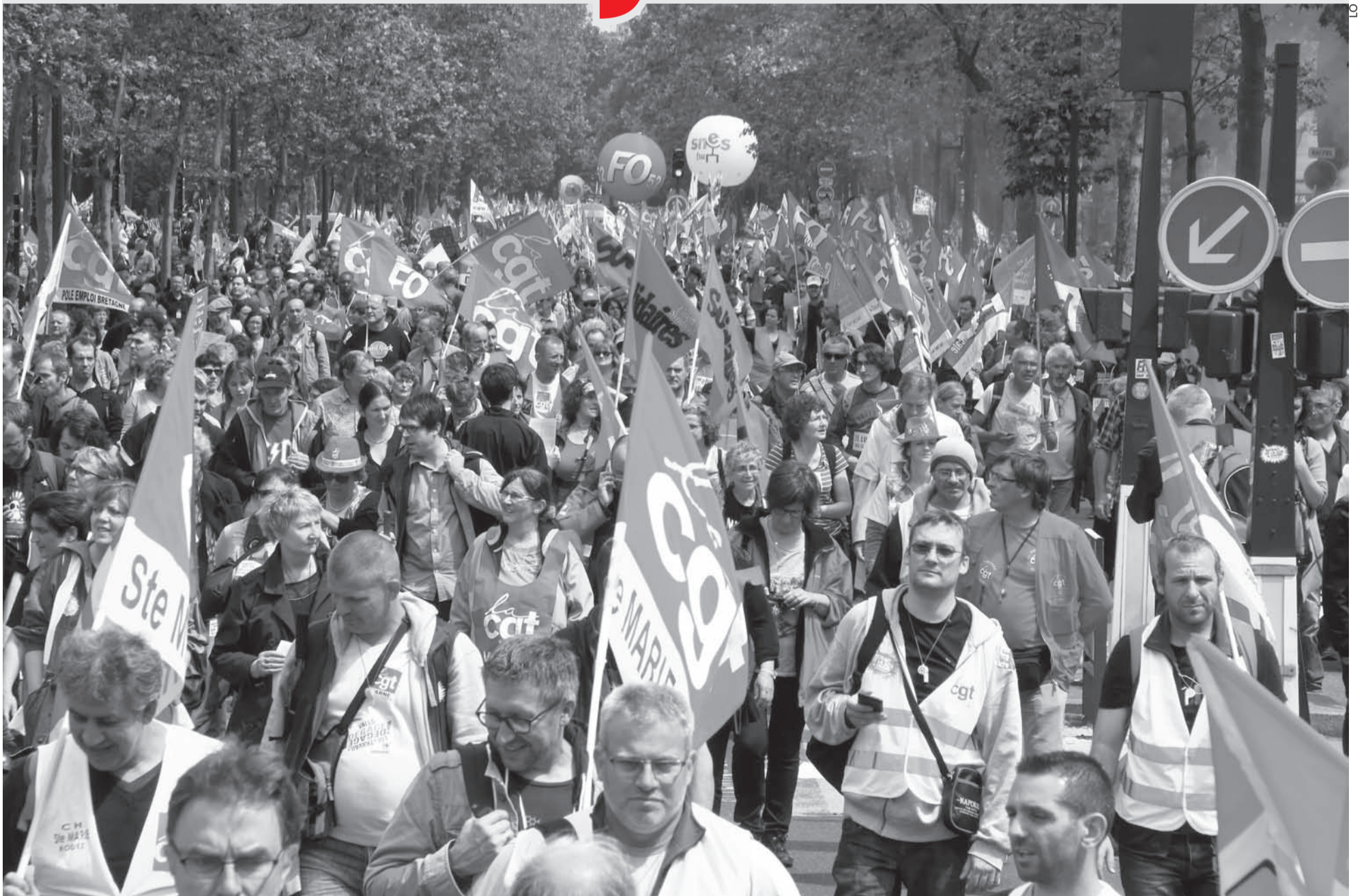
Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

Lutte Ouvrière

Le journal
d'Arlette Laguiller

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Loi travail c'est toujours non!



Brexit ou pas, rien à attendre pour les travailleurs

pages 2, 8, 9

Brexit: le bal des démagogues

Le référendum organisé au Royaume-Uni a donné une majorité pour quitter l'Union européenne. C'est une victoire pour tout ce que la Grande-Bretagne et l'Europe comptent de réactionnaires anti-immigrés, de nationalistes et de souverainistes. Et il suffit de voir la mine réjouie d'une Marine Le Pen pour comprendre que cela ne va pas dans le bon sens.

Dans ce référendum, les intérêts des travailleurs n'étaient représentés ni par un camp, ni par l'autre. Le camp du «in» défendait l'appartenance à une Europe faite pour les capitalistes et les banquiers. Les travailleurs conscients d'avoir affaire à une caste politique et à des institutions qui n'ont jamais été de leur côté ne pouvaient pas l'approuver.

Mais se ranger dans le camp du Brexit revenait à conforter les préjugés anti-immigration et racistes, qui sont d'ailleurs distillés depuis fort longtemps par l'ensemble de la classe politique. C'était, dans les deux cas, un mauvais choix.

Le monde ouvrier a déjà perdu beaucoup, car la campagne pour le Brexit a aggravé les divisions qui opposent les travailleurs britanniques aux travailleurs européens, les immigrés de longue date à ceux récemment arrivés. Cette évolution réactionnaire est un danger qui menace tous les travailleurs d'Europe.

Partout, l'extrême droite propose de suivre l'exemple britannique. C'est le cas du Front national, qui agite le chiffon rouge de l'immigration et fait de Bruxelles le bouc émissaire de tous nos maux pour vanter le retour à la «souveraineté nationale».

Mais que peut signifier cette souveraineté nationale pour les exploités, quand leur emploi, leur salaire, leur retraite sont dépendants du bon vouloir patronal? Et comment peut-on croire que le retour au franc améliorerait le niveau de vie des travailleurs, quand les patrons n'ont de cesse de le baisser?

Que ce soit dans l'Union européenne ou en dehors, un banquier reste un banquier, un patron reste un patron.

Faire croire aux travailleurs qu'ils pourraient échapper à l'exploitation ou trouver un peu de protection auprès de leur État national est un leurre.

Sur le plan économique, le divorce engendré par le Brexit ne sera que de pure forme. Les capitalistes britanniques et européens ont intérêt à préserver leurs relations économiques. Dès demain, ils s'activeront pour que leurs représentants politiques écrivent d'autres traités et signent d'autres accords. Mais, pour les exploités, ce sera toujours le même chantage à la compétitivité.

Si les travailleurs se laissent détourner de leurs intérêts de classe avec ce genre de faux débats, ils seront toujours perdants. Et ils risquent de l'être une fois de plus, avec la nouvelle vague spéculative que le Brexit a déclenchée. Car nous avons vu comment la tempête boursière de 2008 a débouché sur une crise économique mondiale, payée par les travailleurs au travers des licenciements et des fermetures d'usines.

Les politiciens britanniques sont aussi menteurs et démagogues que ceux d'ici. Boris Johnson, l'ancien maire de Londres, qui était il y a quelques années partisan de l'UE, s'est transformé, le temps de la campagne, en un de ses plus farouches adversaires. Maintenant que le Brexit est voté, il est beaucoup moins pressé de quitter l'UE! Ce monsieur est en effet surtout pressé de remplacer David Cameron au poste de Premier ministre.

On pourrait en dire autant de bien d'autres, ici en France. Le rejet des institutions européennes sert de tremplin pour accéder au pouvoir. Il faut se méfier comme de la peste de ces démagogues, qui détournent la colère sociale des véritables responsables et qui distillent le poison de la division dans la classe ouvrière.

La seule façon d'aller de l'avant est de préparer les travailleurs à combattre leur ennemi intérieur, les patrons, leurs gouvernements et leur système. En s'unissant, quelle que soit leur nationalité, ils représentent une force capable de se défendre. C'est sur le terrain de la lutte de classe que se jouent les intérêts des exploités. C'est sur ce terrain qu'ils doivent se battre.

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		La Poste - Paris : non aux fermetures de bureaux	7	JO de Rio : faillite de l'État et profits privés	16
Brexit : une sortie de Le Pen	4	Les entreprises du CAC 40 se gavent	7	IL Y A CENT ANS	
Mélenchon et l'Europe	4	Espace aquatique d'Obernai	7	La bataille de la Somme	12
Pesticides tueurs d'abeilles	4	DANS LE MONDE		ENTREPRISES	
Chômage : la courbe ne s'inverse pas	5	Grande-Bretagne : après le Brexit, un climat empoisonné	8-9	Renault - Flins	13
Allocation chômage : le patronat en guerre contre les chômeurs	5	Union européenne : un futur qui ressemble au passé	8-9	Ghosn mis en cause par des militants américains de Nissan	13
Le travail de nuit : bon pour les profits, pas pour la santé	5	Égypte : une grève victorieuse	8-9	Renault-Trucks - Vénissieux	13
Les Galeries Lafayette et le travail du dimanche	5	Ukraine : le cache-misère du patriotisme	10	Castmétal - Feurs	13
Centrales nucléaires : soupçons sur la sécurité	6	Israël - Turquie : diplomatie de brigands	10	Airbus - Toulouse	14
Tours : les tableaux de l'exploitation	6	Espagne : après les élections	11	Brossard - Pithiviers	14
Circulation à Paris : une mesure inégalitaire	6	Japon : mobilisation contre la présence militaire américaine	11	Harmonic - Rennes	14
Pass Navigo : tarif en hausse	6	Afrique du Sud : explosion de colère dans les townships de Pretoria	16	CPAM de Moselle	14
Aéroport Notre-Dame-des-Landes : un référendum qui ne règle rien	7			Bordeaux : éboueurs en grève	15
				La Poste : Châlette-sur-Loing	15
				Maisons d'accueil spécialisées : grève à Alfortville et Bonneuil	15

Lutte ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte ouvrière* (rubrique «dans les kiosques») on peut trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte ouvrière*.

Contre la loi travail : le mouvement continue

Judi 23 juin, dans toutes les villes de France y compris à Paris, malgré la Valls-hésitation des autorités quant à l'interdiction, des dizaines de milliers de travailleurs avaient une nouvelle fois défilé contre la loi travail. Mardi 28 juin, le jour où le Sénat a voté la loi en l'aggravant, les manifestants sont redescendus dans la rue, nombreux et déterminés. Une nouvelle journée est déjà prévue, le 5 juillet, lorsque la loi repassera à l'Assemblée nationale.

Une fois de plus, la presse aux ordres avait prévu la fin du mouvement. Une fois de plus, la police a encadré les manifestants, fouillé de nombreuses personnes, en a empêché d'autres d'accéder aux lieux de rassemblement. Une fois de plus, les ministres ont affirmé que la loi passerait, qu'il n'y avait plus rien à discuter. Rien n'y a fait ! Depuis quatre mois le gouvernement n'a pas bougé, eh bien la volonté des manifestants non plus, ni l'accord tacite du monde du travail avec ceux qui manifestent et qui contestent.

Cette mobilisation, dans sa durée même, mesure ce qui est en train de changer dans la conscience des travailleurs. Hollande, Valls, leurs ministres et leurs soutiens sont vomis désormais, y compris par les millions de travailleurs qui avaient voté pour eux « pour se protéger de Sarkozy ».

Ils sont rejetés en tant qu'ennemis des travailleurs, des salariés, retraités, chômeurs, futurs travailleurs.

Des millions de travailleurs ont vu, au jour le jour, la presse étaler ses calomnies et ses mensonges contre les travailleurs en lutte. Ils ont vu et entendu comment on peut faire d'un reportage une attaque contre les grévistes, comment on peut monter un incident en épingle, comment on peut consacrer de longues minutes à une vitre cassée, pour ne rien dire

de ce qui fait descendre des centaines de milliers de personnes dans la rue. Des millions de travailleurs ont vu ministres, patrons et médias aux ordres traiter de privilégiés, voire de terroristes, les travailleurs qui défendent leurs salaires et leurs conditions de vie. Ils ont vu les tentatives de chantage à la « grande fête de l'Euro », aux inondations, voire aux victimes du terrorisme, pour essayer de décrédibiliser le mouvement. Malgré ce battage, ils ont conservé leur soutien au mouvement et ont acquis, il faut le souhaiter, une saine méfiance des médias.

Des millions de travailleurs ont vu également que, face aux coups portés par le patronat et son gouvernement, on pouvait répliquer. Ils ont constaté que, même à une minorité, on peut dire non, descendre dans la rue, recommencer, ne pas se laisser intimider, affirmer ses idées, contre vents, marées, mensonges et policiers.

Ces expériences, qui ont touché bien au-delà du milieu militant, bien au-delà de ceux des travailleurs qui ont participé aux manifestations, ne seront pas perdues. Non seulement le mouvement contre la loi travail n'est pas terminé, mais il doit être le premier acte d'une reprise de confiance des travailleurs dans leurs propres forces.

Paul Galois



La manifestation du 28 juin à Paris.

Qui sera le plus antiouvrier ?

Le Sénat a voté, mardi 28 juin, une mouture largement remaniée de la loi El Khomri. La droite, majoritaire au Sénat, veut faire valoir sa façon de réécrire le Code du travail.

Les sénateurs se sont attaqués, bille en tête, aux 35 heures, en remplaçant la notion d'horaire légal du travail par celle de durée de référence fixée par les branches. En l'absence d'accord de branche, la durée en question serait de 39 heures. Ils ont abrogé le seuil minimal de 24 heures pour les temps partiels. Le niveau des seuils sociaux dans les entreprises a été relevé, permettant ainsi à bon nombre de PME d'échapper aux délégués, aux comités d'entreprise et aux CHSCT (comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail). Certaines mesures préconisées par le gouvernement, mais abandonnées depuis, ont été rétablies. Ainsi, le plafonnement des indemnités, en cas de licenciement abusif, devant la justice prud'homale a été réintégré par le Sénat. Une partie

des patrons trouvant le CDD actuel trop contraignant, les sénateurs ont introduit un CDD à durée flexible, le contrat de mission compris entre 18 et 48 mois.

Et même les mesurées accordées pour faire plaisir à la CFDT, comme la garantie jeunes et le compte personnel d'activité, ont été supprimées ou rabotées. Entre autres, les six critères de pénibilité qui doivent entrer en application le 1^{er} juillet 2016 ne seront pas pris

en compte dans le compte personnel d'activité.

Il est plus que probable que toutes les modifications introduites par les sénateurs seront supprimées par les députés, quand le texte reviendra à l'Assemblée. Mais il n'empêche. La droite veut se montrer antiouvrière, tout comme la gauche qui a initié la loi contre laquelle les travailleurs se mobilisent depuis quatre mois.

Bertrand Gordes



Compte pénibilité : patronat sans scrupule, gouvernement aux ordres

Le patronat aura jusqu'au bout tenté de bloquer le compte pénibilité, qui doit entrer totalement en application au 1^{er} juillet. Pourtant, ce dispositif lui permet de continuer à employer des salariés dans des conditions susceptibles de réduire leur espérance de vie, ce qui est en soi scandaleux.

Mais à quelques jours de sa mise en application intégrale, le Medef demandait une fois de plus de modifier les textes, et l'Union professionnelle artisanale (UPA) un report d'une année.

Créé en janvier 2014, le compte pénibilité a été présenté alors comme une compensation à l'augmentation de la durée de cotisation nécessaire pour bénéficier

d'une retraite à taux plein. Le gouvernement et la CFDT prétendaient qu'avec ce compte les travailleurs effectuant des travaux pénibles pourraient partir un peu plus tôt en retraite, grâce à des points accumulés.

Dès le début, le patronat a fait pression avec succès sur le gouvernement pour vider le dispositif de son contenu, déjà dérisoire.

La fiche individuelle de pénibilité prévue à l'origine pour chaque salarié, et donc contrôlable par lui, a été remplacée par une simple déclaration des facteurs de pénibilité auxquels le travailleur est soumis. Les risques sont alors calculés à l'aide d'un référentiel élaboré par chaque branche d'activité, ce qui élimine tout risque de contestation. Le Medef et les organisations patronales avaient alors prétendu que les fiches de poste étaient trop compliquées à tenir pour les patrons, mais il s'avère aujourd'hui qu'une seule branche

a daigné présenter son référentiel au ministère du Travail pour le faire homologuer.

L'entrée en vigueur du compte pénibilité a été sans cesse retardée sous la pression patronale. Quatre critères de pénibilité sont bien comptabilisés depuis le 1^{er} janvier 2015 mais, pour les six autres, il aura donc fallu attendre le 1^{er} juillet 2016. Il s'agit de l'exposition au bruit, aux postures pénibles, au port de charges lourdes, aux vibrations, aux agents chimiques et aux températures extrêmes. Les critères

retenus sont tels qu'il est évident que personne ne devrait travailler dans ces conditions. Pour les températures extrêmes, par exemple, il faut que le salarié réalise 980 heures par an dans des températures inférieures à 5 degrés ou supérieures à 30 degrés pour gagner des points de pénibilité. Et le Medef ose encore se plaindre que c'est trop difficile à comptabiliser !

Le gouvernement donne au patronat un permis illimité de maltraiter ses salariés, mais le Medef proteste encore.

Daniel Mescla

Brexit : une sortie de Le Pen

Marine Le Pen, comme tous ses homologues de l'extrême droite européenne, a fêté la victoire du Brexit au nom de la liberté des peuples reconquise, d'après eux, contre la dictature de l'Union européenne. Et de proposer d'imiter cet exemple en France et ailleurs.

Ces politiciens n'ont décidément pas beaucoup d'imagination et ressortent toujours le même lapin du même chapeau, les mêmes mots trompeurs du même catalogue d'idées toutes faites, les mêmes expressions grandiloquentes pour masquer les mêmes idées puantes.

Le « peuple » dont parle Marine Le Pen n'existe pas. La population est composée d'une infime minorité d'exploiteurs, dirigeant effectivement le pays suivant son intérêt, et d'une écrasante majorité d'exploités n'ayant que la liberté de chercher

un emploi. La gens politicienne, dont Marine Le Pen est l'un des ornements, a pour métier d'organiser cet état de fait.

Il existe en revanche des préjugés racistes, xénophobes, antiouvriers, que Marine Le Pen s'emploie à

cultiver pour se constituer une clientèle électorale. Dans la victoire du Brexit, elle fête précisément l'expression de ces préjugés, leur renforcement et la victoire qu'ils semblent lui promettre.

Paul Galois

Mélenchon sur la ligne Maginot

Après le Brexit, Mélenchon a joint sa voix au chœur des nationalistes antieuropéens. Pour lui, l'Union européenne est responsable de toutes les misères, en sortir et sortir de l'euro serait l'unique solution. Sa particularité est d'ajouter que l'Allemagne est coupable de tous les maux.

Ce ne sont que paroles, évidemment. Mélenchon est ancien ministre et

grand admirateur de Mitterrand. Il sait donc de source sûre qu'un gouvernement français fait là où le grand capital français lui dit de faire, avec ou sans l'Allemagne suivant les cas.

Mais, pour les besoins de sa cause, il est prêt à diffuser des idées rétrogrades et dangereuses. C'est le propre des démagogues.

P.G.

Fil rouge

Cachez ces matraques que je ne saurais voir !

Une fresque réalisée dans le cadre du festival de Street Art de Grenoble, mettant en scène deux policiers armés d'un bouclier « 49-3 » frappant sur une manifestante au sol nommée « République », a soulevé une levée de boucliers de la part du syndicat FO de la police et de Jean-Pierre Barbier, président (LR) du département de l'Isère, qui dénonce « une fresque honteuse ». Depuis le début des manifestations contre la loi El Khomri, de plus en plus de manifestants accumulent une certaine colère contre la police, ses gaz lacrymogènes, voire ses coups de matraque souvent distribués généreusement. Si la fresque choque des

policiers et la droite, elle ne doit pas choquer beaucoup de manifestants.

Le FN contre le communautarisme... des autres

À l'occasion d'une victoire de la Turquie dans un match de l'Euro, des supporters de cette équipe ont fêté l'événement en arborant des drapeaux turcs et en klaxonnant dans les rues de Thionville.

Il n'en fallait pas plus pour qu'un conseiller régional FN, Hervé Hoff, dénonce « une allégeance à un pays étranger » et « une fois de plus, le problème du communautarisme ». Rien que ça !

Mais se teinter les joues, le front, les cheveux, le nez en tricolore, arborer des

drapeaux tricolores, hurler la *Marseillaise*, n'est-ce pas là du communautarisme ?

Dans la Vienne, les grenouilles de bénitier coassent encore

Début juin, la déambulation théâtrale d'une troupe amateur, Aboligabo, prévue dans les rues de la commune de Civray, a été interdite par l'équipe municipale. S'inspirant de la bande dessinée humoristique maniant le blasphème léger *Sœur Marie-Thérèse des Batignolles*, les acteurs ont subi la censure du maire. Celui-ci disait craindre, sans rire, des retours courroucés, à l'image de ceux présents sur les réseaux sociaux suite à une animation anodine à la bibliothèque de la ville, à destination des enfants, et intitulée *Pipi-caca*.

En mars, à Couhé, une autre troupe de comédiens de la Compagnie des Sans-Logis avait dû affronter les intimidations de catholiques intégristes s'opposant à la pièce humoristique jouée, intitulée *J'y croix pas*.

Culs-bénis de tous les pays, ça suffit ! Consommez votre opium, adorez votre dieu, sa sainte Inquisition et sa Saint-Barthélemy... Mais ici-bas, vraiment, foutez-nous la paix !

Pesticides tueurs d'abeilles : interdits... sauf dérogation



FLEUR DU CIEL

Le tiers de l'alimentation mondiale dépend de la pollinisation par les insectes.

Lors de la troisième lecture du projet de loi sur la biodiversité, les députés ont fini par interdire l'utilisation des néonicotinoïdes, ces insecticides considérés comme très nocifs pour les abeilles, à partir de septembre 2018. Mais le délai avant interdiction pourrait se prolonger, car les députés laissent la possibilité de dérogations accordées par le gouvernement jusqu'en juillet 2020.

La nocivité de ces insecticides pour les abeilles et les insectes pollinisateurs sauvages est pourtant connue depuis des années. Produits par des multinationales comme Syngenta et Bayer, ils sont employés à grande échelle depuis le milieu des années 1990. Ils ne sont pas apportés par pulvérisation sur les plantes en cas de prolifération d'insectes nuisibles, mais intégrés à l'enrobage des semences de manière préventive, en particulier dans le cas du blé, du maïs ou de la betterave. Les molécules actives sont absorbées par les racines et circulent ensuite dans toute la plante, y compris dans le pollen et le nectar dont se nourrissent les abeilles.

Ces insecticides agissent sur les abeilles à très petites doses, ne les tuant pas forcément, mais altérant leur sens de l'orientation, ce qui les rend incapables de retrouver leur ruche après le butinage. Les apiculteurs et les organisations écologiques qui étudient le sujet considèrent qu'ils sont la principale cause de la disparition annuelle de 300 000 colonies d'abeilles en France. La technique d'enrobage des semences est d'autant plus nocive que seuls 10 % de l'insecticide sont absorbés par la plante. Les 90 % restant dans le sol peuvent y persister plusieurs années, ou être emportés par les eaux de pluie et contaminer d'autres parcelles.

Les apiculteurs et les organisations écologiques tentent depuis des années de faire interdire les néonicotinoïdes. Mais, que ce soit au niveau national ou au niveau européen, la législation avance à pas de tortue et n'a pour le moment aucun effet ! Même si certaines de ces substances ont déjà vu leur usage restreint au niveau européen depuis 2013, la vente de ce type d'insecticides a continué à progresser en France. Le tonnage vendu des cinq principaux néonicotinoïdes a augmenté de plus de 30 % entre 2013 et 2014.

C'est l'Union nationale de l'apiculture qui a révélé ces chiffres officiels, après s'être donné bien du mal pour les obtenir. Les services du ministère de l'Agriculture sont en effet particulièrement discrets sur le sujet. Ils refusent d'ailleurs de lui communiquer les tonnages vendus en 2015, le détail des traitements par type de culture ou encore les superficies concernées. Ils ont même refusé d'indiquer quelle a été la position de la France, lorsqu'en juillet et novembre 2015 l'Union européenne a autorisé deux nouveaux insecticides apparentés aux néonicotinoïdes.

Pour justifier ces refus, les services du ministère ont expliqué que divulguer de telles informations pourrait « porter atteinte à la conduite de la politique extérieure de la France », ou qu'il fallait d'abord « s'assurer qu'elles ne trahissent aucun secret commercial des acteurs de la filière ». Les capitalistes de l'industrie des pesticides et les gros exploitants céréaliers et betteraviers peuvent être tranquilles : ils ont des amis qui pensent bien à eux au ministère de l'Agriculture et au Parlement.

Valérie Fontaine



La fresque qui déplaît à la droite et à la police.

Chômage : la courbe ne s'inverse vraiment pas

Après avoir été deux mois en légère baisse, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (travailleurs sans aucune activité rémunérée) a augmenté en mai de plus de 9 000 personnes, soit un total de 3,78 millions de chômeurs.

En fait, la hausse est beaucoup plus élevée, car le mois de mai a été marqué par une forte augmentation du nombre de chômeurs entrés en formation (+15 000), suite à la mise en œuvre d'un plan gouvernemental. À défaut d'enrayer le chômage, le gouvernement efface ainsi les chômeurs des statistiques.

Si on ajoute ceux qui sont en temps partiel, les chômeurs en formation ou en maladie et ceux qui bénéficient de

contrats aidés, ce chiffre monte à presque 6,5 millions les personnes privées d'un véritable emploi, et surtout d'un salaire permettant de vivre.

Et c'est sans compter tous ceux qui ont été radiés, ceux qui, découragés, ne s'inscrivent plus à Pôle emploi. Au total, selon une étude réalisée pour le journal *L'Expansion*, ils représenteraient actuellement près de 22 % de la population active, alors que le taux de chômage officiel calculé par l'Insee est d'un peu plus de 10%.

Même en manipulant les chiffres, le gouvernement n'arrivera pas à convaincre qui que ce soit que la courbe du chômage s'inverse!

Arnaud Louvet



Allocation chômage : le patronat en guerre contre les chômeurs

Contrairement aux années précédentes, l'allocation chômage ne sera pas revalorisée au 1^{er} juillet, faute d'un accord entre les syndicats, qui demandaient une hausse de 0,5%, et le patronat, qui refusait la moindre augmentation.

À l'issue de la réunion du conseil d'administration de l'Unedic, qui gère les caisses de chômage et décide du montant des allocations, « la décision a été remise à une séance ultérieure », comme l'a expliqué l'un des participants. En attendant, ce sont 2,55 millions de demandeurs d'emploi qui se serreront encore plus la ceinture, soit environ 41 % des salariés

qui pointent à Pôle emploi, toutes catégories de chômeurs confondues.

Pour justifier leur intransigeance, les représentants patronaux ont mis en avant la nécessité de résorber les déficits des caisses chômage. Un comble, de la part de ceux qui, en organisant des licenciements massifs, sont tout de même les principaux responsables de l'explosion du chômage et donc des déficits. Après avoir privé d'emploi des millions de travailleurs, ils veulent économiser sur le montant des allocations qui leur sont versées. Licenciés et affameurs!

Cédric Duval

Travail de nuit : aubaine pour les profits, catastrophe pour la santé

- Une nouvelle expertise de l'Anses (Agence nationale de sécurité, de l'environnement et du travail), réalisée pour la CFTC sur la base de l'ensemble des études récentes, alerte à nouveau sur les conséquences désastreuses du travail de nuit.

Le travail de nuit engendre évidemment des troubles du sommeil ou bien métaboliques, comme le surpoids, des troubles cognitifs, il accroît le risque d'accident de la route. Mais les scientifiques jugent fort probable qu'il augmente également le risque de diabète, de maladies cardiovasculaires, de troubles psychiques... Même le risque de développer certains cancers, comme celui du sein, semble avéré. Enfin le rapport parle d'autres troubles possibles, comme l'hypertension artérielle

ou les accidents vasculaires cérébraux.

Si le travail de nuit peut répondre à une nécessité, comme dans les services d'urgence des hôpitaux, ce n'est en général pas le cas. Il est le plus souvent une conséquence de la rapacité patronale, de la volonté des employeurs de faire travailler plus et plus longtemps pour augmenter leurs profits. Depuis vingt ans, le nombre de personnes travaillant la nuit a été presque multiplié par deux. Aujourd'hui, c'est un salarié sur six, c'est-à-dire

3,5 millions de personnes, qui travaillent entre 21 h et 6 h du matin, de façon habituelle ou occasionnelle.

Les femmes sont les principales victimes de cette évolution, puisqu'en 2001 le gouvernement Jospin a, avec la loi sur l'égalité professionnelle, autorisé le travail de nuit des femmes.

La loi travail prévoit une nouvelle aggravation, en supprimant la visite médicale qui devait être effectuée avant une affectation sur un travail de nuit, puis au moins tous les six mois. La seule santé que cherchent à protéger les patrons et les politiciens à leur service, c'est celle des profits!

Antoine Ferrer

Galerias Lafayette : la direction s'acharne

Cela fait des mois que la direction des Galeries Lafayette essaie de faire passer son accord sur le travail du dimanche. Malgré l'opposition de trois syndicats, la CGT, le Syndicat du commerce indépendant démocratique SCID, et FO, pourtant majoritaires, elle tente de passer en force, pour parvenir ainsi à ses fins, à savoir ouvrir 52 dimanches par an.

La direction s'appuie sur la loi Macron d'août 2015, qui ouvre la possibilité aux magasins situés en zone touristique internationale (ZTI) d'ouvrir toute l'année et tous les jours. Après avoir essuyé un premier refus de tous les syndicats en 2015, elle avait présenté une nouvelle version de l'accord, à peine modifiée par rapport à la précédente, obtenant cette fois l'approbation de deux d'entre eux, la CFE-CGC et la CFTC, venus au

secours du patron. Mais les syndicats CGT, SCID et FO ont à juste titre continué à rejeter le projet de travail dominical. Comme ils représentaient, à eux trois, 50 % des salariés, cela leur donnait la possibilité d'opposer leur veto au texte de la direction. Celle-ci a engagé une procédure de justice pour dénoncer la représentativité de l'un d'entre eux, le SCID, qui s'est désaffilié de la CFDT au début de l'année, et elle vient donc d'obtenir gain

de cause le 23 juin. Cette décision d'un tribunal suffit à faire passer les syndicats opposants au-dessous du seuil des 50 % et rend caduc leur veto.

Le grand patronat, dans le commerce comme dans tous les autres secteurs, voudrait imposer des reculs aux travailleurs partout où il le peut. Et il utilise bien évidemment toutes les possibilités que lui donnent les lois, comme la loi Macron. La loi El Khomri, si elle entrainait en vigueur, lui faciliterait encore davantage la tâche pour faire revenir les travailleurs un siècle en arrière.

Mais, dans le cas des Galeries Lafayette comme ailleurs, que la justice donne raison au patron ou que des lois patronales soient votées, cela ne préjuge pas

de la suite. Les travailleurs des grands magasins ont déjà montré qu'ils savaient s'organiser et faire grève pour s'opposer à des mauvais coups, ce qui est la

seule véritable arme dont disposent les travailleurs pour empêcher ces reculs, mais une arme ô combien efficace.

Aline Rétesse

EDF : les fournisseurs « alternatifs » encaissent

Depuis 2012, à la suite d'un contrat entre ERDF (filiale à 100 % d'EDF et dépendant donc de l'État) et les fournisseurs d'électricité dits alternatifs, au premier rang desquels Direct énergie, 32 millions d'euros sont versés par an à ceux-ci par les usagers de l'électricité. Le prétexte est que la collecte et l'acheminement des factures reviennent trop cher. ERDF a donc décidé

de prendre une partie de ces frais en charge, ou plutôt à la charge des usagers, qui n'ont rien demandé, eux.

Le contrat a été signé pour trois ans, puis reconduit pour une année supplémentaire en 2016. Direct énergie, le plus gros des « petits », rafle environ 30 millions sur les 32.

Merci, les usagers!

A.V.

Circulation dans Paris : une mesure inégalitaire

Le 1^{er} juillet est entrée en vigueur l'interdiction de circuler en semaine dans Paris pour les véhicules (automobiles, utilitaires et deux-roues) immatriculés avant 1997.

Ils ne pourront être utilisés que le week-end et entre 20h et 8h du matin. Dès octobre, ils devront porter une pastille de couleur, gratuite pendant six mois et coûtant ensuite 4,50 euros, et l'automobiliste qui ne l'apposera pas sera passible d'une amende de 68 euros.

Pour la municipalité PS-PCF-Verts, il s'agit d'une mesure vertueuse qui permettrait de réduire la pollution dans la capitale. Ce point est cependant controversé, différentes études concernant la qualité de l'air sont contradictoires et des opposants font valoir que des

voitures de luxe ou des 4x4 récents peuvent être tout autant polluants. En ce qui concerne le nombre de véhicules concernés, il varie lui aussi selon les sources : 17 000 selon la mairie de Paris, 50 000 selon une association, ou beaucoup plus si l'on compte les banlieusards qui viennent à Paris pour leur travail ou leurs loisirs ? Là aussi, le flou prédomine.

Une chose est sûre, c'est la volonté de la mairie de Paris de mettre en application une mesure inégalitaire et discriminatoire, en interdisant de fait de circuler à ceux qui sont

contraints de rouler avec leur vieille voiture. Qu'il s'agisse de Parisiens ou de banlieusards, la plupart sont des salariés qui en ont besoin pour se rendre à leur travail.

Devant les protestations, la mairie de Paris a fait un pas en accordant le droit de circuler librement aux propriétaires de voitures de collection ayant plus de trente ans, qui ont la plupart du temps les moyens de se payer, et surtout d'entretenir, de tels joujoux. Mais, aux travailleurs dont le véhicule a entre vingt et trente ans, elle conseille... d'attendre qu'il ait l'âge requis en le laissant au garage, ou de prendre les transports en commun.

Marianne Lamiral

Tours : les tableaux de l'exploitation

La ville de Tours vient de recevoir une donation de centaines de peintures, dessins, sculptures (dont des Delacroix, Degas, Toulouse-Lautrec, etc.) pour le musée des Beaux-Arts, dont le montant est estimé à 20 millions d'euros. Le donateur, Léon Cligman, un industriel de la confection retraité, y ajoute cinq millions pour l'extension des locaux destinés à recevoir les legs.

La presse locale ne tarit pas d'éloges pour le généreux couple de donateurs, qui permet que ne soit pas dispersée cette collection

« *acquise avec passion en plus d'un demi-siècle.* »

Sans doute vaut-il mieux que ces œuvres d'art deviennent ainsi accessibles au public, plutôt que d'être réservées aux salons de riches bourgeois. Mais qu'en pensent les milliers d'ouvrières qui ont trimé toute leur vie pour des salaires de misère dans les ateliers de ce riche industriel ?

Qu'en pensent les mécaniciennes de la Manufacture tourangelle de confection (MTC) par exemple, qui fabriquaient à Tours pour Saint-Laurent des

vêtements de luxe qu'elles auraient été bien en peine de s'offrir ? Qu'en pensent celles qui, au début des années 2000, furent purement et simplement jetées, après que ce qui restait de la MTC eut été racheté par un margoulin spécialisé dans la liquidation d'entreprises ?

Elles peuvent vérifier aujourd'hui ce que valait le baratin patronal sur les « difficultés de la confection » et sur l'insupportable concurrence des pays à bas coût : c'est sur leur travail que se sont accumulées toutes ces richesses.

Correspondant LO

Navigo : tarif en hausse

Le pass Navigo va augmenter au 1^{er} août. Ce titre de transport, à tarif unique quelle que soit la zone de son domicile, permet de circuler dans toute l'Île-de-France. Il coûtait 70 euros depuis septembre 2015 et passera à 73.

Valérie Péresse, présidente Les Républicains de la région Île-de-France, après avoir accepté le tarif à 70 euros décidé par son prédécesseur socialiste, a ensuite menacé de l'augmenter de dix à quinze euros, si l'État ne finançait pas les 300 millions d'euros restant à la charge du Syndicat des transports d'Île-de-France (Stif).

« *Mon coup de gueule vis-à-vis du Premier ministre a payé, dit-elle. Il m'a donné des recettes supplémentaires sous forme de taxes.* » En effet, l'accord entre Péresse et Valls va également faire payer les automobilistes,

par une modulation de la taxe sur les carburants. Les usagers, qu'ils utilisent la voiture ou les transports, vont donc être les premiers mis à contribution. Quant aux entreprises de plus de onze salariés, elles devront augmenter leur contribution au Stif. Il n'en a pas fallu davantage pour que le Medef crie au matraquage des entrepreneurs !

Pourtant, si les salariés passent parfois jusqu'à trois heures par jour dans les transports, ils le font pour aller au travail. Le tarif unique, plus particulièrement avantageux pour ceux qui habitent le plus loin du

centre de Paris, n'est même pas une petite compensation pour la façon dont ils sont transportés. Entre les pannes mécaniques, les défaillances électriques, les trains supprimés sans avertissement qui obligent les passagers à s'entasser dans



Centrales nucléaires : soupçons sur la sécurité

L'Agence de sécurité du nucléaire (ASN) a publié une liste de 18 réacteurs nucléaires équipés de générateurs de vapeur qui pourraient présenter des anomalies les rendant moins fiables qu'attendu.

Ces générateurs de vapeur font partie de la cinquantaine de pièces en acier produites par Areva, pour le parc nucléaire français, dont les dossiers de fabrication se sont révélés incomplets ou falsifiés.

L'affaire remonte à avril 2015, lorsqu'un grave défaut avait été repéré sur la cuve de la centrale nucléaire EPR en construction à Flamanville. L'ASN avait alors demandé au fabricant, Areva, de réaliser un audit sur les pièces produites par son usine du Creusot, d'où sortait cette cuve. Un an plus tard, Areva avait révélé à l'ASN l'existence de 400 dossiers de fabrication présentant des anomalies, qui concernaient des pièces produites depuis 1965. Constatant les « incohérences, les

modifications ou les omissions [...] portant sur des paramètres de fabrication ou des résultats d'essais » que ces dossiers de fabrication contenaient, l'ASN a demandé à EDF de vérifier les pièces installées dans ses centrales nucléaires qui étaient concernées par ces anomalies.

Areva affirme aujourd'hui que ce genre d'irrégularités est désormais impossible. EDF de son côté conclut de ses premières analyses que « *l'intégrité des pièces n'est pas remise en cause et que le fonctionnement en toute sûreté est assuré* ». Autant d'affirmations invérifiables par l'ASN, qui ne peut que se contenter de demander à EDF de poursuivre ses investigations.

Valérie Fontaine

franciliennes, et parfois même de plus loin. La moindre des choses, quoi qu'en dise le Medef, serait de faire payer à ces grandes sociétés l'intégralité des frais de transport de leurs salariés.

Sylvie Maréchal

Lisez la revue **Lutte de classe**

Revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 177 - juillet-août 2016

- **Loi travail : les leçons de quatre mois de lutte**
- **Grande-Bretagne : après le référendum sur le Brexit**
- **La Chine rattrapée par la crise mondiale et par la lutte des classes**
- **Revenu garanti, salaire universel... ou abolition du salariat ?**
- **Reconstruire la gauche ? Une imposture doublée d'une impasse**
- **Le Front populaire : de la duperie au mythe**

Prix : 2,50 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,70 euro

Aéroport de Notre-Dame-des-Landes : un référendum qui ne règle rien

Les gouvernements successifs veulent transférer l'aéroport nantais, plus au nord, à Notre-Dame-des-Landes. Devant l'opposition provoquée par ce transfert difficilement justifiable, Hollande a organisé un référendum, espérant ainsi désarmer les opposants à ce projet. Malgré le succès du oui (55 % des exprimés), les réactions après ce résultat montrent que ce n'est pas gagné, loin de là.

Les opposants ont depuis le début contesté la manière dont ce référendum était organisé : le périmètre de la consultation limité à la Loire-Atlantique, le fait qu'on ne sache pas vraiment quel projet sera retenu en cas de construction, et quel sera l'avenir de l'aéroport actuel de Nantes-Bouguenais. Pour eux, le combat continue.

Ceux qui habitent à proximité de la ZAD (la zone d'aménagement différé, devenue zone à défendre) n'entendent toujours pas se laisser déloger. Sur la commune de Notre-Dame-des-Landes, le non a rassemblé les trois quarts des électeurs, ce qui conforte les occupants de la ZAD et casse la campagne de presse qui présentait les zadistes comme coupés de la population.

Il est probable que la

propagande quant à la création d'emplois provoquée par la construction d'un nouvel aéroport ait joué pour gagner des électeurs au vote oui. Ici comme ailleurs, le chômage pèse et toute perspective de travail est la bienvenue.

Mais, comme l'écrit la CGT de Vinci, qui s'est prononcée contre ce projet d'aéroport, c'est une escroquerie : « Sur tous les chantiers importants dont Vinci est le maître d'œuvre, la majorité des ouvriers sont employés par des entreprises de sous-traitance qui les surexploitent : contrats précaires, intérimaires, salariés détachés avec des salaires de misère, salariés sans papiers, etc. »

Et le syndicat de dénoncer un projet qui, « comme tout partenariat public-privé, (...) revient à alimenter des profits privés par



Manifestants contre CRS.

de l'argent public. Sur ces projets, Vinci intervient à la fois comme constructeur et comme exploitant concessionnaire, sur la base de contrats abusifs dont les conditions ne varient guère : un financement opaque, des coûts immédiats sous-estimés, des gains futurs surestimés... et des profits permanents garantis. »

Cela reste le seul objectif de ce transfert : garantir des profits aux actionnaires de Vinci. Le gouvernement, appuyé par la droite, a gagné son référendum (qu'il présentait prudemment

comme purement consultatif tant qu'il n'en connaissait pas le résultat). Mais

il n'est pas au bout de ses peines.

Correspondant LO

Espace aquatique L'O d'Obernai : l'O... et l'oseille

Des salariés de l'espace aquatique L'O d'Obernai, dans le Bas-Rhin, se sont mis en grève les 21 et 22 juin. Ils ont déployé une banderole devant l'entrée des piscines. Ils dénoncent un manque de personnel au bord des bassins, ce qui ne leur permet pas d'assurer une sécurité suffisante aux baigneurs. D'autres revendications portent sur la rémunération des jours fériés et la prise en compte de l'ancienneté.

La communauté de communes a confié la gestion de cet espace à la société Ellipse, avec une subvention de 450 000 euros cette année, en hausse de 80 % ! De plus, le billet d'entrée est passé de 4,90 euros à 5,80 euros. Ainsi les usagers paient davantage, tout comme les contribuables.

Et visiblement cet argent ne profite guère aux salariés du site.

Correspondant LO

La Poste - Paris : non aux fermetures de bureaux !

Après avoir fermé de nombreux bureaux de poste dans les zones rurales, sous prétexte que la population y diminuait, La Poste s'attaque aux grandes villes pour y mener la même politique. C'est bien la preuve, s'il en fallait une, que son seul objectif est d'augmenter ses profits en diminuant le personnel. C'est notamment le cas à Paris.

Dans la capitale, dix bureaux ont ainsi été fermés depuis août 2014 et douze autres devraient l'être prochainement. Les usagers n'auront plus qu'à faire la queue dans les bureaux qui restent, où les effectifs sont également réduits.

La situation des bureaux situés autour du Forum des Halles illustre cette politique. Le bureau de Paris Beaubourg, situé rue Saint-Denis, va fermer le 30 octobre et l'annexe du Forum des Halles le 30 septembre. Les usagers vont donc se reporter massivement sur le bureau voisin d'Étienne-Marcel. Mais là, la direction ne trouve rien de mieux à faire que de supprimer cinq emplois à l'occasion d'une restructuration. Et il faut dire que ce bureau d'Étienne-Marcel

est déjà le résultat du transfert des guichets du grand bureau de la poste centrale du Louvre, que la filiale immobilière de La Poste, Poste immo, fait transformer en hôtel de luxe pour le louer ou le vendre. En tout, 21 emplois sont amenés à disparaître à la rentrée. Le réseau de bureaux de poste parisien a déjà subi 200 suppressions d'emplois en dix-huit mois.

Un autre aspect de la politique de La Poste est le transfert, même à Paris, des opérations de courrier à des commerçants. Après la fermeture de plusieurs bureaux, les opérations comme la vente de timbres, d'enveloppes, de colis, le retrait des lettres recommandées et des colis ont été confiées à un magasin Franprix du secteur tandis que, pour les opérations

bancaires, les usagers étaient orientés sur les bureaux voisins. Dans la plupart des arrondissements, des projets de ce type sont à l'étude. La directrice générale du réseau, dans un entretien au journal *Les Échos*, décrivait ainsi cette politique. « Tout le monde s'accorde à dire que cette politique (le transfert à des commerçants dans les zones rurales) a été bien menée, notamment en termes de concertations avec les élus locaux. Nous procédons de la même manière dans les zones urbaines. »

Toutes ces suppressions d'emplois, alors que son chiffre d'affaires est en hausse, permettent à La Poste d'augmenter ses bénéfices. Elles ne l'empêchent pas d'être la première bénéficiaire du CICE (crédit impôt compétitivité emploi) au titre duquel elle a touché 350 millions d'euros pour 2015. Les postiers comme les usagers ont toutes les raisons de dire non aux fermetures de bureaux de poste, et de se battre contre.

Correspondant LO

Dividendes : les cannibales du CAC 40

Les quarante premières entreprises cotées à la Bourse de Paris, dites du CAC 40, ont augmenté les dividendes qu'elles versent à leurs actionnaires. Ces derniers ont globalement touché 46 milliards d'euros, soit 17 % de plus que l'année précédente, alors même que les profits cumulés des quarante entreprises ont, sur le papier au moins, légèrement diminué.

Pour satisfaire les détenteurs du capital, ces entreprises géantes ont supprimé des emplois, augmenté la pression sur les travailleurs, diminué les investissements, vendu des actifs, procédé à des manipulations financières comme le rachat de leurs propres actions. Alors qu'en 1980, au début de la longue crise que traverse le système capitaliste, les grandes entreprises versaient 30 %

de leurs bénéfices en dividendes, elles en versent aujourd'hui autour de 85 %. Le capital a ainsi maintenu sa rentabilité en écrasant les salaires et en réduisant les investissements. Et les sommes colossales encaissées par les grands actionnaires ne font que nourrir toujours davantage la spéculation.

Les chiffres des profits, les milliards de bénéfices, sont fêtés par les grandes entreprises, les gouvernements et la presse à leurs ordres comme d'excellentes nouvelles. Ils sont pourtant les annonciateurs d'une crise toujours plus profonde, d'un appauvrissement catastrophique pour les classes travailleuses. Les profits d'aujourd'hui sont les licenciements de demain.

Paul Galois

Grande-Bretagne : après le Brexit, un climat empoisonné

L'annonce du succès du Brexit dans le référendum du 23 juin, en Grande-Bretagne, avec 51,9 % des voix et une participation électorale record de 72,2 %, aura pris tout le monde par surprise.

Dans la classe politique, la consternation était évidente, dans les rangs gouvernementaux comme dans la majorité proeuropéenne des grands partis. Mais même le camp du Brexit a montré par un certain flottement qu'il ne s'attendait pas à ce résultat, à tel point que dans la soirée du 23 Nigel Farage, le leader du parti souverainiste UKIP, avait déjà admis sa défaite !

L'anatomie d'un résultat...

C'est l'électorat conservateur traditionnel des provinces riches qui a fourni les plus fortes majorités pour le Brexit. En revanche, la plupart des grandes agglomérations, dont la capitale, se sont prononcées pour le maintien dans l'Union européenne.

Cela n'a pas empêché les commentateurs de tous bords d'attribuer la responsabilité de la victoire du Brexit à l'électorat populaire du Parti travailliste qui aurait, selon eux, défié les consignes de son parti pour exprimer ainsi ses préjugés anti-immigrés.

C'est aussi ce prétexte qu'a invoqué la droite de ce parti pour tenter de contraindre le leader du parti, Jeremy Corbyn, à démissionner. Elle lui reproche de s'être montré trop mou sur l'immigration, pour avoir dénoncé la dérive anti-immigrée de la campagne !

Que les sentiments anti-immigrés aient joué dans l'électorat populaire ne fait aucun doute. Mais à qui la faute ? L'essentiel de la classe politique n'a-t-elle pas mené campagne contre les immigrés, en les accusant d'être responsables de la dégradation générale des conditions de vie ? Comme si cette dégradation n'était pas due à l'offensive patronale contre l'emploi et les salaires, et aux réductions brutales des budgets sociaux auxquelles se sont livrés les gouvernements successifs, pour financer leur sauvetage du grand capital !

Il est vrai qu'une fraction importante de l'électorat populaire s'est aussi servie du Brexit pour défier Cameron et sa politique antiouvrière et, dans les grandes entreprises, pour répondre au

chantage à l'emploi auquel se livraient les patrons pour convaincre leurs salariés de « bien » voter.

Évidemment, ce vote de défiance ne pouvait servir les intérêts des travailleurs, car il renforcera la démagogie nauséabonde et nationaliste qui a dominé cette campagne. Mais ce n'est pas un hasard si les secteurs ouvriers où le vote pour le Brexit a été le plus élevé coïncident avec les déserts industriels laissés par les licenciements massifs de la sidérurgie et des mines : la colère et le manque de perspective y ont masqué le fait que ce vote n'offrirait aucun choix réel pour les travailleurs.

... qui ne satisfait pas grand monde

Une fois passée la surprise, les réactions au résultat ont été des plus mitigées parmi les travailleurs. Sans doute ont-ils savouré la mine déconfitée de Cameron lorsqu'il a annoncé sa démission pour l'automne prochain, mais la perspective de voir la morgue provocatrice de son successeur probable, Boris Johnson, s'étaler sur les écrans ne sourit pas à grand monde. En fait, au lieu de manifestations de joie, on a vu apparaître un nouveau vocable, celui de « regret-xi », pour désigner ceux qui se sont prononcés pour le Brexit mais qui, au vu des résultats, voudraient pouvoir revenir sur leur vote.

Car bon nombre d'électeurs, et pas seulement ceux qui ont voté pour le maintien dans l'UE, en sont à se dire que le résultat n'est guère convaincant, pour un vote que les deux camps avaient présenté comme un choix historique. Après tout, le Brexit ne l'emporte que de 3,8 %, soit moins de 1,3 million de voix sur 33,5 millions de votants. Et si d'aucuns majorités sont depuis longtemps acceptées dans le jeu de chaises musicales parlementaires ou municipales, il n'en va pas de même s'agissant de la remise en cause d'un état de fait institutionnel vieux de quarante-trois ans.

Cette ambivalence a posteriori de l'électorat est si palpable que, fait sans



Quelques partisans du Brexit.

précédent, une pétition électronique réclamant l'organisation d'un deuxième référendum a recueilli plus de 3,3 millions de signatures en moins de 48 heures ! C'est bien plus qu'il n'en faut légalement pour obtenir un débat parlementaire sur le sujet et peut-être même fournir au gouvernement un prétexte pour embrayer en marche arrière, s'il y parvient sans provoquer de crise.

Le coût de leur démagogie

Rappelons que toute cette comédie référendaire n'avait rien à voir avec l'UE. Elle fut conçue par Cameron comme une stratégie pour priver UKIP de son seul argument électoral, son opposition à l'UE, et désamorcer les frayeurs des députés conservateurs à l'idée de perdre des voix à son profit. De dérive politicienne en surenchère démagogique, cette stratégie a fini par se retourner contre celui qui l'avait conçue, mais aussi contre ses donneurs d'ordre du milieu des affaires qui, eux, ne voulaient pas d'un tel résultat.

Mais toutes ces surenchères démagogiques auxquelles se sont livrés tant Cameron que le camp du Brexit, sur le dos des travailleurs immigrés, ont créé un climat dans lequel il est devenu légitime de parler des travailleurs immigrés comme de parasites. Et comme, hormis quelques voix isolées, le mouvement

ouvrier officiel a conservé un silence assourdissant à ce sujet, quand il n'est pas allé ouvertement dans le sens du vent dominant comme c'est le cas de certains syndicats, il ne se trouve guère de contrepoids parmi les travailleurs pour lutter contre ce poison qui ne peut que diviser leurs rangs.

Sur une note plus positive, la réalité est néanmoins que des millions de

travailleurs britanniques subissent au jour le jour l'exploitation capitaliste aux côtés de leurs camarades immigrés, dans les usines, les chantiers, les centres de tri ou les dépôts de chemins de fer. Et, quelles que soient les divisions créées par la démagogie des politiciens, la nécessité de résister à l'exploitation ressoudera leurs rangs sur la base de leurs intérêts de classe.

François Rouleau

Les options de Cameron

Dans la foire d'empoigne démagogique de cette campagne référendaire, peu d'électeurs ont dû réaliser qu'il ne s'agissait en fait que d'un vote consultatif. Légalement, rien n'oblige le gouvernement à s'y conformer. Il pourrait aussi rechercher l'assentiment du Parlement pour donner un semblant de légitimité à une démarche visant à l'invalider.

Dans ce dernier cas, Cameron pourrait obtenir le soutien de la Chambre des communes, grâce au renfort de la plupart des partis qui y sont représentés, contre les députés eurosceptiques de son propre parti. Et il n'aurait aucun problème avec la Chambre des lords, dont la majorité est pro-Union européenne.

Ce qui est sûr c'est que, tout en évitant d'apparaître comme voulant s'opposer au résultat du référendum, les milieux d'affaires font une pression considérable sur Cameron pour qu'il « ne prenne pas de mesure trop hâtive et irréversible dans le sens du Brexit », comme l'écrit le quotidien d'affaires *Financial Times*.

Si les grandes entreprises britanniques pouvaient annuler le vote du 23 juin, cela les arrangerait bien. Non seulement du fait des incertitudes que ce vote crée à long terme, mais aussi du fait de son impact immédiat. Car le fait que la Banque d'Angleterre a noyé les marchés sous les liquidités, pour un montant de 325 milliards d'euros, n'a pas empêché la livre de tomber en vrille, ni les actions des grandes

banques britanniques de subir un sort similaire, au point que la cotation de Royal Bank of Scotland, la deuxième banque du pays, contrôlée à 65 % par l'État depuis 2008, a dû être suspendue à plusieurs reprises pour éviter un désastre. Pour l'instant, Cameron a reculé les échéances en annonçant sa démission pour l'automne. Le Parti conservateur devra donc élire un nouveau leader d'ici là et, vu le nombre des candidats, cela risque de l'occuper beaucoup, ce qui donne à Cameron une certaine liberté de manœuvre en attendant.

Il paraît peu probable néanmoins qu'il se risque à ignorer ouvertement le vote pour le Brexit, ce qui aurait toute chance de déclencher une crise ouverte au sein de son parti, au profit des souverainistes de UKIP. En revanche, ce répit lui permet de... ne rien faire, c'est-à-dire de ne pas activer la procédure prévue par l'article 50 du traité de Lisbonne qui gouverne le départ d'un pays membre.

Mais, si son successeur est, comme on peut le supposer, l'ancien maire de Londres Boris Johnson, on

sait déjà à quoi s'attendre. Même s'il a abandonné ce thème par la suite, pour ceux de la souveraineté nationale et de l'immigration, Johnson avait initialement justifié son ralliement au Brexit en disant qu'un vote pour le Brexit serait le meilleur argument de négociation pour permettre de négocier une véritable réforme de l'UE. Moyennant quoi, disait-il, avec le co-leader du camp Brexit, le ministre de la Justice Michael Gove, un deuxième référendum permettrait de faire entériner cette réforme, un peu comme cela s'était fait en Irlande, lorsque le traité de Nice y avait été repoussé par référendum en 2001, avant d'y être accepté par une autre porte en 2002.

C'est évidemment dans ce sens que poussent les milieux d'affaires, en incitant à la prudence et au calme, ce qui se traduit aujourd'hui par des discours de Johnson qui, avec la dernière hypocrisie, ose dire qu'il ne « gonflera pas les voiles de ceux qui veulent faire avancer le navire de leur carrière politique sur le dos des immigrés européens » !

Autant dire que, si les travailleurs européens, et la classe ouvrière britannique, risquent de payer les pots cassés de ce grand-guignol politique, le grand capital britannique n'est pas encore sorti de l'UE ou, en tout cas, il y gardera toute la place dont il a besoin pour ses profits.

F.R.

Union européenne : un futur qui ressemble au passé

Depuis le 24 juin et le vote en faveur du Brexit, les responsables politiques, administratifs, économiques et financiers de l'Union européenne s'agitent comme du pop-corn dans une poêle. Dans tous les pays, les nationalistes pavoisent, mais les politiciens au pouvoir, agissant pour le compte du grand patronat, essaient plutôt de calmer les esprits.

Leur première préoccupation est d'éviter un emballement spéculatif, commencé la nuit même du dépouillement du scrutin et poursuivi depuis. Les fonds spéculatifs se sont en effet jetés sur la monnaie britannique et sur toutes les valeurs susceptibles d'être affectées par la situation, à commencer par les valeurs bancaires. La livre sterling s'effondre, les banques baissent, les Bourses reculent. Pour tenter de colmater la brèche, les responsables politiques et financiers n'ont, comme toujours, que deux remèdes : les bonnes paroles et les milliards. La Banque d'Angleterre, suivie des autres banques centrales et de la Banque centrale européenne, annonce donc qu'elle est prête à injecter des centaines de milliards d'euros

contrecarrer les progrès des nationalistes. Mais, ensemble ou séparément, mettant en œuvre la politique du grand capital, ils ne feront rien de mieux que ce qu'ils ont fait jusqu'à aujourd'hui. Hollande, Merkel et compagnie continueront à faire peser le poids de la crise sur les travailleurs. Ces mêmes politiciens continueront à prétendre que l'Europe est responsable de cette situation. D'autres, sur leur droite, voire sur leur gauche, démagogues de tout poil, renchériront dans l'absurdité nationaliste. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, référendums et sorties de l'Union peuvent se multiplier.

La superstructure politique de l'Union européenne n'est que l'habillage, le décor de l'union réelle, celle constituée par les grands groupes capitalistes pour encadrer leur concurrence et élargir la base de leur puissance. Aujourd'hui, cette union-là n'est pas immédiatement menacée, tout simplement parce qu'elle correspond aux besoins et aux

possibilités actuelles du grand capital. Pour le bon fonctionnement du marché capitaliste européen, les diplomates, les fonctionnaires de l'Union, les dirigeants des entreprises trouveront de nouveaux arrangements, quitte à écrire de nouvelles lois. Ils ont déjà commencé, et c'est pour cela qu'ils prennent leur temps pour rendre effectif le divorce, si même ils ne parviennent pas, en fin de compte, à l'éviter. Pour cette fois, il ne s'agit pas de partager les biens du ménage, mais de continuer à les faire fructifier ensemble.

Les travailleurs seront donc les seuls à payer l'addition ; d'abord, par les politiques d'austérité qui vont se poursuivre, en Grande-Bretagne comme sur le continent ; ensuite, par les divisions introduites dans leurs rangs et par l'affaiblissement qui en découle ; enfin, par le sombre avenir que le Brexit et ses suites pourraient préparer.

La montée des nationalismes dans les différents pays européens est une

menace directe pour les travailleurs. En dressant les différentes catégories de travailleurs les uns contre les autres, en tentant de transformer une partie de la classe ouvrière en garde-chiourme de l'autre partie, les partis nationalistes laisseraient les mains libres aux exploiters. Les politiciens nationalistes dresseraient les pays les uns contre les autres, comme cela commence à être le cas en Europe centrale, faisant des réfugiés et des minorités des victimes expiatoires toutes désignées. Les tensions suscitées par les groupes nationalistes, à l'échelle d'un pays ou d'une région, pourraient de surcroît conduire à la constitution de gouvernements à poigne. Là encore, les travailleurs et les pauvres en général, natifs ou pas, seraient les premiers à en pâtir.

L'Europe que le Brexit annonce, celle des gesticulations des nationalistes, de l'impuissance des politiciens, de la toute-puissance du capital, c'est celle des années 1930.

Paul Galois

Égypte : une grève victorieuse

Début juin, les dirigeants de l'usine textile de Kom Hamada, dans le delta du Nil, ont eu à faire face à une grève d'une semaine, avec occupation et arrêt de la production.

Les revendications des travailleurs portaient, comme c'est souvent le cas, sur une prime permettant d'améliorer les salaires très faibles : une prime de diplôme de 7 %, pour les salariés ayant le baccalauréat. Dix jours de congés annuels supplémentaires étaient également revendiqués pour les ouvriers dépassant dix ans d'ancienneté.

L'un d'entre eux, porteur des revendications écrites, avait été, sur plainte du directeur, arrêté à la sortie par la sécurité de l'usine et la police. Il n'a été libéré qu'après paiement d'une importante caution par son père, qui a dû à cette fin vendre les bijoux de famille. Les travailleurs ont fait une collecte pour le rembourser.

Après l'annonce de la mise à pied de 18 d'entre eux, la grève a démarré, 500 grévistes occupant l'usine, sur les 800 qui y travaillent normalement. La police a plusieurs fois fait irruption dans les bâtiments,

notamment après le début d'une grève de la faim.

La détermination des grévistes a conduit, au sixième jour, à une rencontre entre une délégation des ouvriers et le directeur, des représentants du conseil d'administration, un responsable du syndicat officiel, en présence d'élus de la région. Non seulement les revendications des grévistes ont été acceptées, mais les poursuites financières et policières contre les 18 ouvriers mis à pied ont été annulées. Les grévistes ont aussi obtenu le renvoi de cinq membres de la direction, ainsi que le calcul de leurs jours de grève comme des jours de congés payés.

Il arrive souvent que les revendications ouvrières, même acceptées pour que le travail reprenne, ne soient pas appliquées. Mais, comme l'ont fait savoir certains grévistes, ils ont encore des cartes dans leur jeu. Et la direction devra s'en souvenir.

Viviane Lafont



Ukraine : le cache-misère du patriotisme

La direction des gardes-frontière ukrainiens vient d'annoncer sur un mode triomphal qu'elle entreprenait de construire un mur de barbelés et de fossés face à la Russie dans les régions de Kharkov et Kherson.

Les engins de chantier livrés à Kiev par l'armée américaine vont donc trouver à s'employer sur 180 kilomètres de frontière, pour l'instant, car tout laisse à penser que le gouvernement de Kiev ne veut pas en rester là.

Un nouveau mur en Europe

D'ores et déjà, il interdit dans les faits d'aller directement d'Ukraine en Russie : fermés la plupart des passages routiers, supprimés les trains Kiev-Moscou. Quant à prendre l'avion, même si l'on en a les moyens, mieux vaut y réfléchir à deux fois. Pour franchir les 700 kilomètres séparant Kiev de Moscou, il faut faire un grand détour par la Biélorussie, avec un arrêt à Minsk, car il n'y a plus de vols directs.

Cette situation est aberrante. Des siècles de vie commune ont entremêlé les populations ukrainienne et russe, non seulement aux abords de frontières qui n'existaient pas il y a vingt-cinq ans, car on avait alors un seul et même pays, mais partout. En ex-URSS, en effet, il n'y a guère de familles qui n'aient des parents en Russie, d'autres

en Ukraine, etc.

Mais, comme leurs homologues de la Russie de Poutine, et pour les mêmes raisons, les dirigeants ukrainiens ont fait le choix de souler leur population de propagande patriotique.

Un peu partout, des groupes nationalistes ayant pignon sur rue, et souvent des représentants au gouvernement, imposent la présence de leurs partisans en tenue de combat sur les places publiques, dressent des chapiteaux appelant à «faire tout pour la victoire» et à soutenir «les héros qui combattent dans l'Est».

L'armée recrute, les entreprises débauchent

Si les finances de l'État sont à sec en Ukraine, pillées qu'elles sont depuis des décennies par les clans de la bureaucratie et les oligarques qui se disputent le pouvoir en permanence, l'armée semble ignorer les problèmes d'argent. En tout cas, on pourrait le croire au vu de sa campagne permanente de recrutement, avec ses photos de guerriers masqués, de tanks et autres engins de mort qui ont envahi les stations de métro et les panneaux publicitaires

géants au cœur des villes.

Qu'une partie de la population n'y porte plus attention, depuis que cela dure, c'est évident. D'ailleurs l'armée compte moins sur ses appels à «défendre les siens» ou à devenir des «professionnels sous contrat sauvant la patrie» que sur le montant dudit contrat. Selon un journal du 25 juin, qui expliquait ainsi le quasi-triplement du recrutement d'engagés depuis un an, la solde équivaut à 320 euros mensuels. C'est trois fois le salaire moyen, du moins quand il est versé.

En effet nombre d'entreprises ont fermé ou tournent au ralenti, vu la rupture des approvisionnements en pièces détachées ou en matières premières venant de l'Est ou de Russie. Et il y a celles qui ne paient plus leur personnel. En février, cela a provoqué des grèves dans les mines de charbon de l'Ouest, et les mineurs ont fini par forcer l'État à leur verser des millions d'arriérés pour novembre-décembre. Fin juin, cette fois dans les chemins de fer, un syndicat indépendant a appelé les cheminots à se préparer à faire grève pour une augmentation de salaire.

C'est cette réalité-là, un pays et ses classes laborieuses plongés dans la misère par une caste de nantis pillards et de dirigeants notoirement corrompus, que

voudraient faire oublier les gouvernants ukrainiens, avec leurs villas sur la Côte d'Azur, leurs appartements à New York ou Londres et leurs comptes offshore au Panama, tel le président Porochenko. Pour y parvenir, quand les hourras nationalistes ne suffisent pas, il leur reste les bonnes vieilles méthodes éprouvées : l'interdiction de toute propagande évoquant le communisme, le socialisme ou «incitant

à la division sociale», cela sous peine d'années d'emprisonnement. L'Amérique et l'Union européenne, qui ont pris Kiev sous leur aile, n'y trouvent bien sûr rien à redire. Un silence complice des grandes puissances dites démocratiques qui va droit au cœur du régime ukrainien et au portefeuille des groupes industriels et financiers occidentaux installés dans le pays.

Pierre Laffitte



«Défendre les siens!», l'armée recrute.

Israël-Turquie : diplomatie de brigands

Le 27 juin, les dirigeants israélien et turc ont opéré une normalisation de leurs relations, après six années d'une rupture diplomatique consécutive à l'assaut meurtrier lancé par des commandos israéliens contre le Mavi Marmara, un navire affrété par une ONG humanitaire turque pour tenter de briser le blocus imposé par Israël à la bande de Gaza.

Cette opération s'était soldée par la mort de dix Turcs. La Turquie a posé trois conditions à une normalisation de ces relations : des excuses publiques pour l'assaut israélien de 2010, des indemnités financières pour les victimes et la levée du blocus de Gaza. Si le Premier ministre israélien Benyamin Netanyahu a cédé sur les deux premières conditions, il n'a accepté que l'acheminement par les Turcs, via le port israélien d'Ashdod, de 10000 tonnes d'assistance humanitaire, en échange de l'engagement de la Turquie à contrôler les activités du Hamas. Mais il a

tenu à affirmer que le blocus resterait en vigueur. «C'est un intérêt sécuritaire de haute importance pour nous. Je n'étais pas prêt à le renégocier», a-t-il déclaré lors de sa rencontre avec le secrétaire d'État américain John Kerry. Le peuple palestinien ne peut donc pas espérer voir se desserrer l'étau du blocus à la suite de cet accord.

Le rapprochement entre la Turquie et Israël n'est en rien guidé par une quelconque préoccupation humanitaire. Le Premier ministre israélien a déclaré que cette réconciliation allait avoir des conséquences positives pour l'économie

de son pays. Israël voudrait pouvoir exploiter les réserves en gaz naturel qui existent en Méditerranée orientale, ce qui nécessite la coopération entre les deux pays. La Turquie, de son côté, pourrait diversifier ses sources d'approvisionnement afin de ne pas trop dépendre de la Russie. Mais les motivations économiques ne sont pas les seules.

Israël et Turquie sont

chacun à la recherche d'alliés, dans une région où tous les États sont en compétition pour la place de première puissance gardienne de la domination impérialiste au Moyen-Orient. La Turquie veut sortir de sa «solitude précieuse», selon l'expression employée par Ibrahim Kalin, le conseiller en politique étrangère d'Erdogan. Opposée à la Russie dans le conflit syrien, elle s'inquiète de l'appui que

les forces kurdes trouvent auprès des États-Unis du fait de la lutte contre le groupe État islamique. Israël cherche de même à rompre son isolement, au moment où l'impérialisme américain diversifie en quelque sorte ses appuis dans la région. Ainsi le fait que l'Iran se voit réintégrer dans le jeu diplomatique par les États-Unis ne peut que renforcer cette crainte partagée par les deux puissances de se voir rejeter hors du jeu diplomatique américain.

Une chose est sûre, ce rapprochement n'est en rien un «signal d'espoir» pour les peuples au Moyen-Orient, pour reprendre la déclaration hypocrite que l'ONU n'a pas manqué de faire. Erdogan et Netanyahu ne se soucient pas plus l'un que l'autre du sort des peuples en général, et du peuple palestinien en particulier.

Aline Rétesse.



Les forces israéliennes à l'abordage du Mavi Marmara.

Espagne : après les élections

Dimanche 26 juin, l'Espagne a connu de nouvelles élections générales, six mois après celles de décembre. Six mois de tractations et de discussions entre les partis qui se partagent les sièges n'avaient pas conduit à la constitution d'un nouveau gouvernement.

Le Parti populaire (PP) de droite, toujours conduit par Mariano Rajoy, au pouvoir depuis 2011, est arrivé en tête et a regagné des voix, passant de 7,2 millions (28,7%) à 7,9 millions (33%). Il améliore légèrement son score par rapport au vote de décembre, qui avait été particulièrement catastrophique. Mais, avec 137 sièges, il est loin de la majorité de 176 sièges.

Les voix que le PP récupère viennent sans doute en partie des pertes de voix de Ciudadanos (Citoyens) de centre-droit qui avait fait son apparition en décembre et qui perd 400 000 voix.

Podemos et Izquierda Unida (IU), regroupement qui comprend le Parti communiste, avaient fait alliance sous le nom de Unidos-Podemos. Leur objectif de passer devant le Parti socialiste (PSOE) a échoué.

Le total des voix rassemblées par Podemos et IU baisse fortement, puisque les deux cumulaient près de six millions de voix et n'en obtiennent que cinq millions.

Quant au PSOE, il stagne à 5,4 millions de voix mais obtient toutefois plus de

députés que Unidos-Podemos, avec 85 députés.

Voici ce qu'écrivaient nos camarades de *Voz Obrera* dans l'éditorial des bulletins d'entreprise diffusés au lendemain des élections :

« Au contraire de ce que beaucoup pensent, l'électorat ne s'est pas droitisé. Il n'a simplement pas vu de solutions réelles aux problèmes du chômage, de la précarité, des inégalités... La démobilité sociale et ouvrière, provoquée aussi par les illusions électoralistes de changement à travers les institutions, permet à la droite de respirer et lui maintient la possibilité de gouverner, mais dans l'instabilité.

La perte de plus d'un million de votes d'Unidos-Podemos est le résultat le plus significatif des élections. Le PSOE, bien qu'il résiste, perd plus de cent mille votes. En Andalousie, il perd la majorité et le PP l'emporte. L'abstention a été significative : plus de 10,8 millions de votants sur les 35 millions d'inscrits soit sont restés à la maison, soit ont voté blanc ou nul. Un million et demi de plus qu'aux élections du 20 décembre !

La droite de Rajoy recueille le vote de la peur

et concentre derrière elle une part du vote qui s'était porté en décembre sur Ciudadanos.

Les illusions cultivées par la gauche, dans la propagande et les enquêtes, se sont révélées être des tromperies. Tout n'est pas télévision, presse et réseaux. Ce qu'ont montré ces élections, c'est le ras-le-bol et une certaine désillusion vis-à-vis des politiciens, de leurs manœuvres,

pactes et stratégies. La dérive de Pablo Iglesias, le dirigeant de Podemos, et de son parti vers la droite, tentant de gagner l'électorat socialiste, a obtenu tout le contraire. La perte d'un million de voix montre que l'opportunisme, le réformisme électoraliste, faisant croire que dans le cadre des institutions on peut changer réellement les choses, a provoqué à la fois la démobilité sociale et

la désaffection de milliers de votants.

Le vrai changement, le changement social ne peut pas venir des institutions d'État, qui ne sont qu'un mécanisme pour maintenir les affaires et le pouvoir des grandes entreprises et de la grande bourgeoisie. Le changement viendra de la lutte de la classe ouvrière ou il ne viendra pas.»

Voz Obrera

Un meeting d'Unidos-Podemos

Vendredi 24 juin, se tenait à Madrid le meeting de fin de campagne d'Unidos-Podemos, coalition de gauche entre Podemos et Izquierda Unida (Gauche unie, comprenant le PCE).

Plusieurs milliers de personnes s'étaient déplacées. Au programme, de nombreux intervenants, dont certains maires Podemos investis suite aux élections municipales de mai 2015, comme la maire de Barcelone Ada Colau ou ceux de Valence et La Corogne. Étaient aussi à la tribune Pablo Iglesias, le dirigeant de Podemos, et Alberto Garçon, membre du PCE et représentant d'Izquierda Unida.

Ce meeting était à l'image de la campagne menée depuis plusieurs mois. Les différents intervenants ont expliqué que le vote Unidos-Podemos serait celui du progrès, du changement. Ainsi, les problèmes du chômage,

de la pauvreté, des expulsions de logement pourraient être résolus grâce à ce vote.

Unidos-Podemos menait campagne contre la droite du Partido Popular (PP), qu'il fallait virer. La politique du PP et les nombreux cas de corruption dans le parti étaient montrés du doigt comme les causes de l'aggravation de la crise. À aucun moment, Pablo Iglesias n'a attaqué les véritables responsables de la crise que sont les banquiers, les actionnaires qui ont ordonné la suppression de millions d'emplois depuis 2008.

Par ailleurs, Unidos-Podemos s'est bien gardé de critiquer le Parti socialiste ouvrier espagnol

(PSOE). Et pourtant, ce parti cumule aussi les affaires de corruption et a contribué aux attaques contre les travailleurs, notamment avec la première réforme du travail en 2010, lorsqu'il gouvernait le pays. Mais qu'à cela ne tienne, sachant qu'une majorité absolue ne sortirait pas des urnes, Unidos-Podemos a cherché pendant toute la campagne à garder les bras grands ouverts pour le PSOE.

Avec ce jeu électoral, Pablo Iglesias s'est montré au fil des mois un dirigeant politique tout aussi responsable que les autres vis-à-vis de la bourgeoisie. Avec son slogan de campagne « *Le sourire d'un pays* » et les autocollants représentants des cœurs, effectivement, la bourgeoisie n'a pas à s'inquiéter

J.R.

Japon : mobilisation contre les bases militaires américaines

Le 19 juin, 65 000 personnes ont manifesté à Naha, le chef-lieu de l'île d'Okinawa, au sud du Japon, contre la présence de plusieurs bases militaires américaines installées depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Une dizaine d'autres milliers de manifestants défilaient le même jour à Tokyo, contre le gouvernement japonais qui veut le maintien des forces américaines.

Le meurtre d'une jeune femme, violée et tuée en avril par un employé américain de l'armée, ainsi qu'un accident mortel causé par un marin américain ivre, ont récemment révolté la population. En 1995, une fillette de douze ans avait été violée par trois soldats américains, déclenchant aussi de grandes manifestations. Selon la police locale, 5 896 crimes et délits ont été commis par des soldats américains depuis 1972.

Okinawa avait été le théâtre d'une bataille

sanglante en 1945, quand l'armée américaine avait débarqué sur l'île. Outre les pertes militaires importantes – environ 20 000 Américains et près de 100 000 Japonais – la population de l'île avait été décimée dans les combats. Sur 300 000 habitants à l'époque, on estime qu'un tiers ont perdu la vie au cours des trois mois de bataille.

Les États-Unis, vainqueurs, ont ensuite administré directement l'île comme une colonie jusqu'en 1972, date à



La manifestation d'Okinawa.

laquelle ils l'ont rétrocédée aux autorités japonaises. L'occupation militaire, elle, continue jusqu'à aujourd'hui. Mais les familles et les descendants des victimes civiles de la guerre ne l'ont jamais acceptée et l'ont manifesté à de nombreuses reprises depuis des

dizaines d'années.

La grande majorité des 1,2 million d'habitants d'Okinawa ne veut notamment plus de la base aérienne, située en pleine ville de Naha, et de ses nuisances ; elle l'avait montré avec une manifestation de 100 000 personnes en 2010.

Mais elle est également opposée à son transfert sur la côté nord de l'île, ce que veut organiser le gouvernement de Tokyo. Tout simplement, elle ne veut plus de ces 47 000 militaires américains qui, 71 ans après, continuent à occuper l'île.

Lucien Déroit

La bataille de la Somme : un million de victimes

Il y a cent ans, le 1^{er} juillet 1916, débutait la bataille de la Somme. Elle allait durer 141 jours, jusqu'au 18 novembre 1916. Bien qu'elle ait été une des plus meurtrières de la Première Guerre mondiale, elle reste en France la « bataille oubliée ». En revanche, pour les Britanniques, elle symbolise l'horreur de cette guerre voulue par des bourgeois concurrentes, et les massacres de soldats commandités par les états-majors pour la conquête de quelques kilomètres.

L'idée d'une offensive conjointe entre les troupes françaises et britanniques avait été adoptée fin 1915 par les deux chefs d'état-major, Haig et Joffre. Le lieu choisi fut la Somme, point de jonction des deux armées. Primitivement prévue pour le 1^{er} août, Joffre avait pressé son homologue britannique pour que l'offensive débute un mois plus tôt, afin de soulager la pression que les troupes allemandes exerçaient sur l'armée française à Verdun. La direction des opérations revint au commandant en chef de l'armée britannique en France, Douglas Haig.

Avec 26 divisions britanniques et 14 françaises, comptant en tout 600 000 soldats, les Alliés avaient sans conteste la supériorité numérique. Pourtant, dès le premier jour de la bataille, ce fut une défaite sanglante pour les troupes britanniques.

Une hécatombe dès le premier jour

L'offensive, du côté britannique, avait été précédée par une semaine de bombardements intenses sur les tranchées allemandes, d'une violence telle que le paysage en garde encore des marques. Ils n'eurent pas l'effet escompté. Les généraux qui dirigeaient l'offensive étaient persuadés que le système de défense allemand avait été détruit et avaient prévu

que les troupes pourraient y prendre pied; les soldats étaient donc lourdement chargés. Afin de ménager les troupes, il leur avait été ordonné de marcher au pas, ce qui les conduisit directement à l'abattoir.

Or les tranchées allemandes, creusées dans une roche calcaire dure, n'avaient été que peu touchées, et elles formaient en outre un réseau solide s'enfonçant loin du front sur plusieurs kilomètres; les barbelés qui barraient le passage étaient eux aussi peu détruits. De plus, les forces allemandes, situées en hauteur par rapport à leurs assaillants, avaient l'avantage du terrain. Chaque vague de soldats britanniques qui s'avancit fut fauchée dans sa progression. Le bilan de la journée fut lourd: 58 000 pertes du côté britannique, dont un tiers de morts, 12 000 du côté allemand. Les troupes françaises furent proportionnellement moins touchées.

De nombreuses causes peuvent expliquer l'échec de cette offensive. D'abord, l'attaque n'avait pas été une surprise pour l'état-major allemand, ayant été précédée par une semaine de bombardements.

À cela s'ajoutait l'inexpérience des combattants britanniques. Les soldats et officiers de l'armée de métier avaient été décimés dans les premiers mois de la guerre, et les troupes,



Un tank britannique.

tout comme leurs officiers, étaient composées de recrues de fraîche date. C'étaient des volontaires engagés suite à la campagne lancée par le ministre de la Guerre Kitchener, qui avait formé des « bataillons de copains », regroupant entre eux les volontaires de mêmes villages, quartiers, clubs sportifs, universités, etc. Si cette forme de bataillon avait créé une certaine solidarité entre les soldats, elle a aussi eu pour conséquence, lors de la bataille, d'exterminer en une fois les hommes issus d'un même groupe social! Quant aux soldats recrutés par la conscription obligatoire, votée en janvier 1916, ils étaient encore à l'entraînement.

Cependant, la principale raison de cette hécatombe réside dans l'incompétence des généraux.

« Des lions commandés par des ânes »

Le terrible bilan de cette première offensive n'empêcha pas le général Haig de poursuivre la bataille. Le 15 septembre apparut une innovation technique: l'emploi de chars. Ces « cerceaux roulants » étaient tellement peu fiables que, sur les 49 prévus au départ,

seuls la moitié d'entre eux fonctionnèrent, et encore plus ou moins bien. Quelques kilomètres furent bien conquis sur l'ennemi, pour être reperdus plus tard.

Ce grignotage de terrain de part et d'autre dura jusqu'à la fin. Attaques et contre-attaques se succédèrent, les soldats survivant dans le même enfer de boue des tranchées qu'à Verdun, avant d'être envoyés à la mort pour la gloire de leurs généraux, quel que soit leur camp.

Le général Haig est resté célèbre dans l'histoire britannique comme le « boucher de la Somme », et l'image qui en a été faite le représentait buvant des grands crus dans un château loin à l'arrière du front, pendant que les soldats luttèrent contre la faim, le froid, les rats et les obus.

C'est effectivement ce général qui a envoyé à la boucherie des recrues ayant reçu une instruction sommaire et commandées par des officiers tout aussi inexpérimentés. C'est aussi lui qui a insisté pour poursuivre l'offensive à tout prix, et plus tard pour que l'armée utilise des chars dont chacun connaissait les faiblesses techniques.

Mais il ne fut pas le seul âne à commander des lions, comme le dit une expression anglaise. Son homologue français Joffre pouvait lui rendre la pareille en matière d'arrogance couplée à l'incompétence militaire. Tout comme lui, il était partisan de la tactique de l'offensive à outrance, qui consistait à envoyer les troupes à l'assaut sans tenir compte ni des circonstances locales ni du rapport des forces.

En tant que chef d'état-major, Joffre s'était déjà illustré en août 1914 en

envoyant à la mort plus de 100 000 soldats français durant ce seul mois, le plus meurtrier de toute la Première Guerre mondiale. S'il avait réussi ensuite à se forger une légende lors de l'épisode des taxis de la Marne, qui avaient stoppé l'avance allemande aux portes de Paris début septembre 1914, celle-ci s'était estompée avec les échecs successifs subis sous sa direction par les armées françaises, qui eurent pour conséquence de faucher toute une génération.

Le gouvernement, qui le destitua en décembre 1916, avait su le juger à sa propre valeur... même si, en lot de consolation, il reçut une auréole de héros en étant nommé maréchal. Foch, le commandant du groupe d'armées du Nord, fut lui aussi limogé de son poste en décembre 1916, pour être réhabilité quelques mois plus tard.

Les généraux Haig, Foch et Joffre ont tous trois été élevés au rang de héros, ils ont eu droit à des obsèques nationales, des rues portent leur nom, on apprend leurs faits d'armes aux enfants des écoles. Mais ils ont sur leurs mains le sang de 622 000 soldats, 420 000 britanniques et 202 000 français, auxquels il faut ajouter 437 000 allemands. Il est vrai qu'ils n'étaient encore que les exécutants de leur gouvernement et, au-delà, d'une bourgeoisie pas gênée d'envoyer les peuples s'entretuer pour la défense de ses profits.

Un ancien combattant de la bataille de la Somme dira, soixante ans plus tard: « Nous avons perdu 600 000 hommes pour gagner 45 villages, 8 bois, 12 kilomètres. Pour l'arithmétique militaire, ce fut une grande victoire. »

Marianne Lamiral



Une ambulance britannique.

Renault : à Flins, une journée bien payée !

Lundi 27 juin, le PDG de Renault-Nissan est venu à l'usine de Flins, où sont produites les Clio IV et les voitures électriques Zoe. Il était censé passer en revue les installations, à quelques mois de l'arrivée de la Mirra. Il a aussi entendu les représentants syndicaux lui poser deux questions chacun, ceux de la CGT ayant demandé pourquoi les salaires ouvriers étaient

bloqués depuis plusieurs années, et pourquoi leurs 1 500 et quelques collègues intérimaires n'étaient pas embauchés.

Ghosn a renvoyé la réponse au prochain plan dit d'hypercompétitivité... tout un programme.

Les ateliers y ont gagné un nettoyage du sol au plafond, du jamais-vu depuis l'ouverture de l'usine, en 1952, et une petite couche

de peinture fraîche.

Ghosn y a gagné, comme chaque jour de l'année, congés inclus, 45 000 euros.

Les travailleurs n'y ont rien gagné, sauf ceux du nettoyage du secteur des Presses, qui ont vu leur horaire de travail réduit, ce jour-là : commencer à 5 h 45 et finir à 10 heures, c'était un bon début pour la semaine de 22 heures.

Correspondant LO

Des militants américains de Nissan face à Ghosn

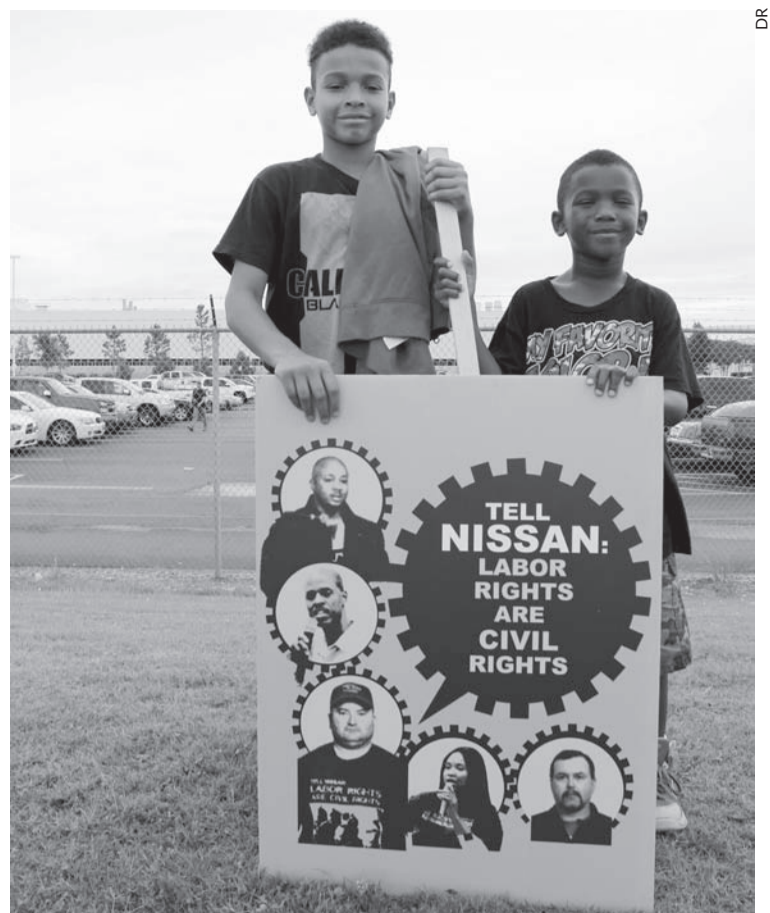
À toucher le salaire de PDG de Nissan en plus de celui de Renault – 16,5 millions d'euros pour l'année, excusez du peu – Carlos Ghosn récolte aussi quelques désagréments. Il a ainsi été interpellé, le 28 juin, lors du comité de groupe à Boulogne-Billancourt, par des militants syndicaux américain de l'United Auto Workers, l'UAW.

Depuis 2003 en effet la direction de l'usine Nissan de Canton, dans le Mississippi, combat par tous les moyens l'installation d'un syndicat parmi les 6 000 travailleurs. Chantage à l'emploi et à la délocalisation de la production au Mexique, menaces en tout genre, licenciements de salariés combattifs, réunions

obligatoires de désinformation sur les catastrophes encourues par les ouvriers s'ils se syndiquaient, vidéos diffusant en permanence la bonne parole patronale : tel est le quotidien que décrivent ceux qui cherchent à monter un syndicat chez Nissan-Canton, un militant de l'UAW comparant le patron à Big Brother.

La direction se préserve ainsi d'avoir à participer à des négociations collectives, alors que les conditions de travail sont déplorables. Les ouvriers doivent parfois tenir trois ou quatre postes différents, l'absence de climatisation dans le climat du sud des États-Unis a provoqué des évanouissements, les accidents du travail graves ne sont pas rares.

Ghosn, en visite à l'usine de Canton en janvier 2014, avait réclamé le port de vêtements image de marque. Il n'avait apparemment pas apprécié les T-shirts de certains ouvriers et ouvrières,



À Canton-Mississippi, les travailleurs disent à Nissan : « Les droits des travailleurs sont des droits civiques ».

qui portaient imprimé « *Tell Nissan: labor rights are civil rights.* » Autrement dit : « Dites à Nissan que les droits des travailleurs sont des droits civiques ». L'allusion aux manifestations des années 1960 contre la discrimination raciale était transparente. D'autant plus que, dans l'usine de Canton, ville parmi les plus pauvres de l'État du Mississippi, 80 % des ouvriers de production sont noirs. Nissan, à l'instar d'autres constructeurs automobiles non américains, n'a en effet pas choisi par hasard d'installer des usines

dans ces États du Sud où les droits syndicaux sont restreints. Ghosn ne l'ignore nullement. Il avait répondu à une précédente interpellation sur le sujet que les dirigeants de Nissan-Canton respectaient les droits en vigueur.

Quant au gouvernement français, actionnaire à 19 % de Renault qui lui-même possède 43 % de Nissan, il ne fait guère entendre sa voix. Aurait-il déjà assez à faire avec les militants syndicaux de ce côté de l'Atlantique ?

Viviane Lafont

Renault Trucks – Vénissieux : amiante, une reconnaissance tardive et incomplète

Le site de Vénissieux devrait finalement bénéficier du classement amiante, après quinze ans d'attente. La direction, qui y était opposée et qui a bénéficié du soutien des gouvernements qui se sont succédé durant toute cette période, a épuisé tous les recours juridiques dont elle disposait, après le rejet de son pourvoi par le Conseil d'État. Il reste encore à attendre la publication au *Journal officiel* d'un décret ajoutant l'usine sur la liste des établissements classés amiante.

À la Fonderie, à la Forge, dans les services de maintenance, dans bien d'autres secteurs, l'amiante a été couramment utilisé pendant des années. Certains salariés en sont tombés malades et en sont décédés. Mais la direction n'a jamais voulu le reconnaître.

Pendant toutes ces années, des salariés qui avaient travaillé dans des secteurs utilisant de l'amiante, atteints eux-mêmes par la maladie ou

voyant des camarades de travail décéder, se sont battus pour cette reconnaissance. Certaines organisations syndicales, avec la mutuelle de l'entreprise, ont créé une association, l'APER (Association prévenir et réparer).

L'APER a organisé le 20 juin plusieurs réunions d'information : plusieurs centaines de salariés, des ateliers et des bureaux, mais aussi retraités, y ont participé.

Cette reconnaissance, bien tardive du fait des manœuvres de la direction, permettra à certains de partir en préretraite. Une faible compensation, face au risque de développer une maladie liée à l'amiante. Car les dangers de l'amiante étaient connus depuis le début du 20^e siècle. Ce qui n'a pas empêché le patronat, dont les dirigeants de Berliet puis de RVI, d'exposer sciemment les travailleurs à ce risque, mettant leur vie en jeu.

Aujourd'hui, si cette

reconnaissance est ressentie par les salariés comme une victoire sur la direction, cette victoire est loin d'être complète. Une partie des usines du site, dont celle qui fabrique les ponts, est exclue de ce classement. Et pourtant les travailleurs y ont avalé de l'amiante lorsqu'ils usinaient des freins qui en

contenaient. Mais la loi est ainsi faite que les patrons ont toujours fait pression sur les gouvernements pour exclure cette activité de la possibilité de bénéficier d'une préretraite. Il y aurait eu sur l'ensemble du pays trop de monde à indemniser. Une injustice supplémentaire.

La direction avance le

chiffre de 200 salariés qui pourraient quitter l'entreprise en préretraite d'ici la fin de l'année, et 600 en tout qui pourraient en bénéficier dans les dix ou quinze prochaines années. Il faudra donc aussi se battre pour imposer à la direction des embauches pour chaque départ.

Correspondant LO

Castmétal – Feurs : miroir, mon beau miroir, qui est le plus odieux ?

Le 25 juin 2011, deux ouvriers de Valdi, une entreprise qui se trouvait dans les locaux de l'usine Castmétal (ex-Feursmétal) à Feurs dans la Loire, étaient tués dans l'explosion d'un four. Depuis, les directions de Valdi et de Castmétal se rejettent la faute et usent de tous les stratagèmes pour reporter le procès, qui n'a pas encore eu lieu.

À la veille du cinquième anniversaire de

l'explosion, et alors que la CGT a organisé une journée de commémoration en mémoire des deux ouvriers morts, la direction de Castmétal a rajouté une couche de provocation : elle a fait distribuer à tous les salariés un dépliant indiquant sur la première page : « Vous trouverez à l'intérieur le responsable de votre sécurité. » Et lorsqu'on ouvre le dépliant, il y a un miroir.

Dans cette usine, le

manque d'investissements et de maintenance est criant et met en péril, encore aujourd'hui, la vie des travailleurs. En janvier 2015 par exemple, une nouvelle explosion a fait huit blessés. Alors, tenter de rejeter la faute des accidents passés et futurs sur les salariés est d'un ignoble cynisme.

Et les patrons, que voient-ils lorsqu'ils se regardent dans un miroir ?

Correspondant LO

Brossard – Pithiviers : en grève pour les salaires

Les travailleurs de l'usine Brossard de Pithiviers, dans le Loiret, sont en grève depuis le mardi 7 juin. Cette usine, où sont produits entre autres les gâteaux Savane, emploie près de 400 travailleurs, dont plus d'une centaine d'intérimaires.

La grève a démarré à l'occasion des négociations annuelles obligatoires, suite au refus de la direction d'accorder la moindre augmentation de salaire.

Les grévistes, la majorité des travailleurs de production, revendiquent une augmentation de salaire mensuelle de 50 euros. Ils considèrent que c'est un minimum, étant donné les bas salaires et les bénéfices réalisés grâce à leur travail, plus de 5 millions en

2015 (l'usine tourne jour et nuit, sept jours sur sept). La direction a répondu par le mépris, refusant d'abord la moindre augmentation, pour ensuite proposer une aumône de 20 centimes par jour de prime de panier.

Le mépris affiché de la direction, son refus de négocier n'ont fait que renforcer la colère et la détermination. Ayant fait constater par un huissier que le patron a recours à des travailleurs intérimaires pour

tenter de casser la grève, les grévistes l'ont poursuivi au tribunal: mardi 21 juin, une cinquantaine de grévistes se sont rassemblés lors de l'audience devant le tribunal d'Orléans, où ils ont reçu le soutien de plusieurs dizaines de militants CGT. Les discussions sont allées bon train, le ras-le-bol dépassait largement la question des salaires. Le lundi 27, le tribunal faisait savoir qu'il interdisait l'emploi de travailleurs intérimaires pour remplacer les grévistes. Les grévistes sont décidés à continuer leur mouvement jusqu'à faire céder la direction.

Correspondant LO



Les grévistes devant le tribunal d'Orléans.

Harmonic – Rennes : un plan scandaleux

Fin mai, la direction de Harmonic, à Rennes, a annoncé un plan de départs volontaires à Thomson Video Network concernant un quart des effectifs.

Thomson Video Network (TVN), qui emploie 350 personnes à Rennes, Brest et Cergy, fabrique des équipements d'émission pour les chaînes de télévision. C'est une ancienne filiale de Technicolor, qui l'a vendue en 2011, après y avoir supprimé déjà un quart des effectifs. À l'époque, un fonds d'investissement de l'État (FCDE) l'avait rachetée pour quelques millions d'euros, puis revendue une quinzaine de millions d'euros en 2014 à un fonds de placement du groupe Rothschild, qui lui-même l'a revendue pour 75 millions de dollars à Harmonic début 2016. Harmonic, le leader mondial du secteur, a donc racheté un de ses concurrents plus petits.

TVN, auquel l'État a versé plus de 5 millions d'euros de crédit impôt recherche en 2015, attire

bien des convoitises. Dans ce jeu de Monopoly, les enchères ont monté et les capitalistes se sont enrichis. Quelques cadres dirigeants de l'entreprise ont aussi su profiter de l'aubaine. Ils ont pris des participations dans la holding qui possédait l'entreprise, holding qui a servi à en pomper les richesses, par des transferts de trésorerie ou en quintuplant sa mise lors de la vente à Harmonic. Ils auraient ainsi amassé un magot d'une trentaine de millions d'euros à se partager entre neuf personnes. Et quelques-uns n'ont pas hésité à quitter le navire dès l'annonce du plan, leur pactole en poche.

Aujourd'hui, Harmonic veut rentabiliser son investissement et présente la note aux travailleurs. Il les menace d'un plan de licenciements moins

avantageux, s'il n'obtient pas son quota de volontaires. Beaucoup de travailleurs ont entre vingt et trente ans d'ancienneté et n'ont guère d'autre perspective que le chômage, s'ils se retrouvent dehors.

Voilà une illustration de ce qu'est le fonctionnement du capitalisme : une chaîne de prédateurs sans vergogne qui pillent toute la société. Pour les travailleurs, la seule voie possible est de relever la tête et de résister à leurs prétentions.

Correspondant LO

Airbus – Toulouse : non aux heures supplémentaires obligatoires !

La direction d'Airbus, à Toulouse, a décidé de rendre obligatoires les heures supplémentaires sur la chaîne A350, début juillet.

Ainsi les salariés d'Airbus et les sous-traitants devront faire 8 heures de plus par semaine quand ils sont en équipe de soir. Au lieu de finir à minuit, ils devront finir à une heure du matin et le vendredi, au lieu de terminer à 17h, ils devront travailler jusqu'à 20h. Ceux d'équipe du matin devront, eux, venir le samedi de 6h à midi. Selon les équipes, cela fera des semaines de 44 heures ou de 42 heures.

La direction n'a donc pas attendu la loi El Khomri pour modifier les horaires comme elle l'entend, en fonction des intérêts de la production, sur le dos des travailleurs.

À l'annonce de ces nouvelles mesures, jeudi 23 juin, près d'une centaine d'ouvriers de différents postes se sont rassemblés pour exprimer leur mécontentement. Certes, des heures supplémentaires, il s'en fait, et beaucoup. Mais là, le sentiment qui prédominait, même chez la petite maîtrise, c'est le refus de sacrifier la fin d'après-midi du vendredi et de travailler le samedi. Très rapidement, des grands chefs sont arrivés pour expliquer que « ça ne sert à rien, on ne peut rien changer, sinon ce sont les clients qui ne seront pas satisfaits » et qu'il fallait reprendre le boulot.

Cette nouvelle attaque contre les conditions de travail arrive alors que la situation a déjà été largement dégradée. L'an dernier, la direction avait changé les horaires et avait réduit l'amplitude des heures variables, qui permettait d'arriver plus tard ou de poser une demi-journée de repos

une fois par mois. Et cette année, au mois de mars, a été mis en place le pointage en bleu, c'est-à-dire que les temps d'habillage et de déshabillage ont été sortis du temps de travail effectif. Selon la CGT, cette mesure a permis à la direction de ne pas embaucher 275 personnes à Toulouse, Nantes et Saint-Nazaire.

À Toulouse, 117 155 heures supplémentaires ont été effectuées pendant le quatrième trimestre 2015, essentiellement en production, ce qui représente 270 emplois qui n'ont pas été créés. Pire : 134 emplois d'ouvriers ont même été supprimés.

Pourtant, le moins que l'on puisse dire c'est qu'Airbus est un groupe qui va bien. Les bénéfices sont énormes : 2,7 milliards d'euros en 2015, en augmentation de 15 %, et les actionnaires ont empoché plus d'un milliard d'euros. Le carnet de commandes, de plus de 1 000 milliards d'euros, est plein pour les dix ans à venir. Mais sur l'ensemble du groupe, entre 2013 et 2016, les effectifs ont baissé de 7,6 %, alors que les dividendes versés aux actionnaires ont augmenté de 104 %.

Lorsqu'il a présenté les résultats de 2015 d'Airbus Group, le PDG, Tom Enders a déclaré : « Nous avons réalisé une amélioration significative de la rentabilité et de la création de cash. » En fait, ce qu'il appelle « une amélioration significative de la rentabilité » est l'aggravation de l'exploitation. C'est faire suer toujours plus de profits aux salariés.

Mais trop, c'est trop ! C'est ce qu'ont dit ces travailleurs.

Correspondant LO

CPAM de Moselle : des services qui se dégradent

Le 1^{er} juillet, la Caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM) va fermer définitivement deux points d'accueil du public en Moselle, à Uckange et à Sierck-les-Bains.

Les usagers sont

invités soit à utiliser Internet, soit à se déplacer à Thionville ou Hayange. Et encore, dans ces villes, bon nombre d'opérations sont à exécuter sur des machines.

Ces mesures visent

toutes à faire des économies sur le dos de la population, sans souci des difficultés, plus ou moins importantes selon les usagers, introduites par ces suppressions.

Correspondant LO

Bordeaux : éboueurs en grève

Depuis mardi 21 juin, les éboueurs de Bordeaux métropole, rejoints le 22 par les agents de propreté, sont en grève. Ils revendiquent, entre autres, que l'agglomération bordelaise tienne ses engagements en prenant en charge la hausse des cotisations de leur mutuelle, en revalorisant leur régime indemnitaire de 50 euros. Vendredi 24, à 200, pour se faire entendre, ils ont occupé le hall d'accueil de Bordeaux métropole. Ils ont accueilli bruyamment les élus et ont animé la séance,

de l'extérieur.

À la manière du gouvernement vis-à-vis des opposants à la loi travail, Juppé, droit dans ses bottes, a considéré le comportement des grévistes comme « *inacceptable, au moment même où se déroulent l'Euro et la Fête du vin* », et a qualifié leur comportement de hooliganisme ! Quant au PS, qui cogère Bordeaux métropole avec la droite, il a éconduit les grévistes en leur disant que leurs revendications n'étaient pas recevables, parce que « *c'est l'argent*

des contribuables » et que de toute façon, reprenant en cela les mots de Juppé, il n'était pas question de négocier pendant la grève.

Football, vin, contribuables : tout est bon pour essayer de faire renoncer les travailleurs à exiger leur dû. Pour obtenir la satisfaction de leurs légitimes revendications, les éboueurs et les agents de propreté étaient toujours en grève mardi 28 juin. Et quand ils font grève, cela se voit !

Correspondant LO



Les salariés en grève de la MAS d'Alfortville.

Maisons d'accueil spécialisées : grève à Alfortville et Bonneuil

Les salariés des maisons d'accueil spécialisées (MAS) d'Alfortville et de Bonneuil, dans le Val-de-Marne, ont fait grève à plusieurs reprises ces dernières semaines.

Leur situation ne cesse de se dégrader depuis plusieurs années, en raison d'effectifs insuffisants pour s'occuper correctement des 40 résidents par établissement, adultes et jeunes handicapés, qui nécessitent une prise en charge constante et lourde. Ce manque d'effectifs se traduit par un non-remplacement des absences maladie et maternité, des congés, etc. Il a aussi pour résultat le recours aux heures supplémentaires, qui ne sont pas payées depuis 2013.

En somme, c'est la loi El Khomri avant l'heure. Tout cela au nom d'économies budgétaires à réaliser suite à des problèmes de gestion de l'ancienne direction, dont les salariés ne sont aucunement responsables.

Les 17 et 19 mai, le personnel des MAS, en majorité des femmes, a déjà

débrayé, mais les dirigeants de l'APAJH 94 (Association pour adultes et jeunes handicapés du Val-de-Marne) dont ils font partie se sont contentés de leur annoncer une prime compensatoire allant d'une centaine à 300 euros « à titre exceptionnel » pour « encourager leur activité », avec de surcroît une clause de présentisme.

Les travailleurs ont jugé cette proposition insignifiante et méprisante à leur égard. Ils ont donc fait grève à nouveau les 22 et 23 juin. Ils revendiquent des effectifs suffisants ainsi que le paiement complet des heures supplémentaires.

À la suite de cette deuxième grève, la direction a augmenté la prime proposée jusqu'à 500 euros, tout en l'accompagnant d'un accord qui remet en cause les jours de RTT, et ne prévoit le paiement des heures supplémentaires que sur de longues périodes. Ces propositions inacceptables n'ont fait que mettre les salariés encore plus en colère.

Correspondant LO

La Poste - Châlette-sur-Loing : en lutte contre la réorganisation

Depuis jeudi 23 juin, les postiers du centre de Châlette-sur-Loing, auquel sont rattachés les bureaux du nord-est du département du Loiret, sont en grève contre la réorganisation prévue à la rentrée. Chaque jour la grève est reconduite par l'assemblée générale.

Comme La Poste est en train de l'imposer centre après centre, elle prévoit le passage en horaire de journée, avec une pause méridienne non payée qui remplace la pause de 20 minutes payée. Au cours de leur pause méridienne, les facteurs devraient prendre leur repas dans des maisons de retraite, des écoles, où un frigidaire et un micro-ondes, en plus d'une chaise, leur seraient attribués. Il leur faudra ensuite remonter sur leur vélo

pour finir leur journée beaucoup plus tard qu'avant, vers 16 ou 17 heures.

La réorganisation prévoit aussi la suppression de 10,5 postes, sur les 210 qui dépendent de ce centre, en faisant faire le tri général sur place, ce qui permet à la direction de rallonger les tournées des facteurs. La direction leur a proposé de repousser la réorganisation d'un mois pour discuter, mais les facteurs sont bien décidés à refuser la dégradation de

leurs conditions de travail et les suppressions de postes.

Samedi matin, une partie des 60 grévistes se sont rendus sur le marché de Montargis où ils ont reçu le soutien de la population. Lundi après-midi, une partie d'entre eux ont décidé de perturber le CTP (comité technique paritaire, où se réunissent direction et syndicats) à Orléans pour faire entendre leurs revendications. Mardi après-midi, ils devaient aussi se rendre à un rendez-vous à la sous-préfecture, et certains envisageaient de venir à la manifestation du matin contre la loi travail.

Les facteurs sont décidés à ne pas se laisser faire.

Correspondant LO

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal juillet 2016.

Lutte ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

Versez à la souscription de Lutte ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte

ouvrière, en les envoyant à l'adresse suivante: Lutte ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à

une réduction d'impôt de 200 €, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Afrique du Sud : explosion de colère dans les townships de Pretoria

Il aura suffi que la direction de l'ANC, le Congrès national africain, annonce le 20 mai qu'elle avait choisi Thoko Didiza comme candidate à la mairie de Tshwane pour que s'embrasent les townships pauvres de ce district municipal qui inclut la capitale, Pretoria, au nord de Johannesburg.

Si cette nomination d'une ancienne ministre des Travaux publics proche du président Zuma a mis le feu aux poudres, c'est qu'elle met sur la touche le maire actuel, Kgosientso Ramokgopa, pour avoir eu l'audace de réclamer la démission de Zuma à la suite des scandales de corruption auxquels lui et sa famille avaient été mêlés.

Un jeune émeutier décrivait ainsi la situation : « Mettre le feu à des édifices publics et des propriétés privées semble être devenu la seule façon d'obtenir de ce gouvernement qu'il vous écoute, et la colère explose.

C'est le peuple qui parle et les traditions de combativité de l'ANC sont en train de revenir le hanter. »

Pendant près d'une semaine, des bus ont été incendiés, des barricades ont été érigées dans le centre de Pretoria et dans les townships de sa banlieue. La principale route conduisant aux districts miniers du nord a été bloquée, tandis que la police, malgré des renforts considérables, était attaquée de toutes parts. Bien sûr, il y a eu des morts – cinq officiellement – et des centaines d'arrestations. Après quelques jours, les symptômes de la

pauvreté dans laquelle survit la population ont fini par apparaître : des magasins, le plus souvent eux-mêmes misérables, ont été attaqués et mis à sac, en particulier ceux appartenant à des « étrangers » venus des pays voisins.

Même si ces émeutes ont été déclenchées par les partisans de Ramokgopa, comme le prétend la direction de l'ANC, cela ne change rien quant à ce qu'elles révèlent : la profondeur de la colère que suscite l'arrogante corruption du régime de l'ANC sous la direction de Zuma et la marginalisation de toute une partie de la population de la vie politique sociale.

Pendant vingt-deux ans après la fin de l'apartheid, la classe ouvrière et les masses pauvres ont accordé leur confiance à l'ANC



Des résidents d'un township prennent à partie des responsables provinciaux de l'ANC.

et à ses alliés, le Parti communiste sud-africain et la confédération syndicale Cosatu, croyant qu'ils leur offriraient un avenir meilleur. Aujourd'hui, elles se sentent à juste titre trahies.

On peut penser que ce sentiment se traduira par une nouvelle baisse des voix de l'ANC lors des élections municipales du 3 août. Mais peut-être certains commencent-ils à réaliser que cet avenir meilleur ne se construira pas avec des bulletins de vote,

mais au travers de la lutte collective. Et c'est là où ce dont on parle beaucoup depuis deux ans en Afrique du Sud pourrait jouer un rôle décisif : l'émergence d'un parti ouvrier capable d'incarner les intérêts de la classe ouvrière et des masses pauvres et de diriger leurs luttes contre un système qui les écrase, au profit d'une bourgeoisie désormais aussi bien noire que blanche, mais tout aussi rapace.

Amanda Hunt

JO de Rio : faillite de l'État... et profits privés

Le 17 juin, le gouverneur de l'État de Rio a décrété l'état de calamité publique. À l'en croire, les difficultés financières menacent d'effondrement la santé, l'éducation, les transports, la sécurité et l'environnement de cet État de près de 20 millions d'habitants, qui accueille les Jeux olympiques le 5 août prochain. Le trou dans les caisses serait de 5 milliards de dollars.

Déjà, les salaires et retraites des fonctionnaires de l'État ont été payés avec retard en avril et en mai. Deux hôpitaux importants ont été transférés de l'État à la ville de Rio. Dans l'enseignement, on ne compte plus les grèves d'enseignants et d'élèves. Quant aux travaux de la nouvelle ligne de métro, qui dessert la zone olympique, il n'est pas certain qu'ils soient achevés le 5 août.

En décrétant l'état de

calamité publique, le gouverneur lance un appel pour que l'État central accorde des crédits et repousse le remboursement des emprunts qu'on lui doit. Le gouvernement a accordé près d'un milliard de dollars, mais il hésite visiblement à rééchelonner les emprunts ou à en autoriser de nouveaux. De nombreux États de la fédération brésilienne sont déjà surendettés et demandent eux aussi de

pouvoir rééchelonner ou augmenter leur dette. Le permettre à Rio créerait un précédent dangereux. En même temps, des difficultés pour les JO affecteraient l'image du pays.

Mais les JO ne sont pas seulement une question d'image. Il s'agit de milliards pour nombre de capitalistes, et pas seulement brésiliens. En plus des marques d'équipements sportifs et de la publicité, il y a le tourisme, en tout temps important à Rio. Grands hôtels, restaurants, centres de loisirs et compagnies aériennes comptent bien faire le plein de clients et de profits à l'occasion des Jeux.

Les installations olympiques elles-mêmes, stades

et logements des athlètes et accompagnateurs, ne sont pas menacés par la faillite de l'État. Elles font l'objet de partenariats public-privé, très lucratifs pour le privé, et l'argent y afflue. Non seulement elles rapportent depuis des années de l'or aux géants du BPT, mais elles font partie d'une spéculation à grande échelle et à long terme. La zone des Jeux, située dans la zone sud de la ville, non loin des plages sur l'Atlantique et des derniers quartiers à la mode, devrait en effet constituer un nouveau centre-ville, un quartier d'affaires tout neuf relié au centre historique par le métro.

Pour les classes populaires en revanche, les

Jeux sont depuis longtemps une source d'ennuis. Des quartiers populaires ont été expropriés manu militari pour construire hôtels, voies rapides et parkings. La spéculation immobilière a renchéri loyers et denrées de première nécessité. La santé et l'éducation sont menacées pour les plus modestes, pas pour les riches. Et ce sont les classes populaires qui dans les années à venir paieront les emprunts et les déficits publics provoqués par les Jeux.

Ceux qui manifestent sous les banderoles « Olympiades, pour qui ? » mettent le doigt sur le vrai problème.

Vincent Gelas

Lutte ouvrière à la rencontre des travailleurs

Dès le 1er juillet, et durant tout l'été, les caravanes de Lutte ouvrière vont reprendre la route pour aller à la rencontre des travailleurs.

Le gouvernement qui se prétend socialiste, et dans lequel beaucoup de travailleurs avaient placé leurs espoirs, a largement fait la preuve qu'il pouvait être pire que celui de Sarkozy dans les attaques contre leurs droits. Les mobilisations depuis plusieurs mois contre la loi travail montrent combien

il est vomi par la majorité d'entre eux.

Mais, s'il sera vraisemblablement balayé lors des élections de 2017, que peut-on attendre de ses successeurs ? Rien, car tous sont aux ordres du Medef et hostiles au monde du travail.

Quelles perspectives alors pour les travailleurs ? Comment rependre l'offensive pour contrer les attaques du patronat ? C'est de cela que les militants de Lutte ouvrière souhaitent discuter avec vous.

BRETAGNE

Lundi 4 juillet : Lanester

Mardi 5 juillet : Quimper

Mercredi 6 juillet : Brest

Jeudi 7 juillet : Concarneau

Vendredi 8 juillet : Vannes

Samedi 9 juillet : Lorient

TOULOUSE-TARN

Lundi 4 juillet : Albi

Mardi 5 juillet : Toulouse, Colomiers

Mercredi 6 juillet : Montauban

Jeudi 7 juillet : Toulouse, Colomiers

Vendredi 8 juillet : Toulouse, Muret

Samedi 9 juillet : Toulouse, Cugnaux



VOSGES

FRANCHE-COMTÉ

Lundi 4 juillet : Épinal

Mardi 5 juillet : Saint-Dié

Mercredi 6 juillet : Vesoul

Jeudi 7 juillet : Belfort

Vendredi 8 juillet : Pontarlier

Samedi 9 juillet : Besançon

YONNE

SEINE-ET-MARNE

Lundi 4 juillet : Avallon-Montbard

Mardi 5 juillet : Auxerre

Mercredi 6 juillet : Sens

Jeudi 7 juillet : Montereau

Vendredi 8 juillet : Nemours

Samedi 9 juillet : Melun